

**SESSION DE  
DECEMBRE 2022**

**ANNALES  
DES EXAMENS  
D'ARBITRES  
FÉDÉRAUX**

**L'intelligence du jeu,   
l'émotion du sport**

## Table des matières

TABLE DES MATIÈRES .....	1
Statistiques de la session.....	3
UVR - session de décembre 2022.....	4
UVR - décembre 2022 - grille des réponses .....	10
UVR - décembre 2022 - corrigé détaillé et commentaires.....	11
UVC - session de décembre 2022.....	18
UVC – décembre 2022 - grille des réponses.....	23
UVC- décembre 2022 – corrigé détaillé et commentaires.....	24
UVO - session de décembre 2022 .....	29
UVO – décembre 2022 – Grille des réponses.....	34
UVO- décembre 2022 – corrigé.....	35
UVT – Session de décembre 2022 .....	42
UVT – décembre 2022 - grille des réponses.....	52
UVT - décembre 2022 – Corrigé détaillé .....	53
Informations de contact .....	66



### **Attention ! Note importante !**

**Les réponses sont basées sur les règles et règlements en application au moment du passage de l'examen.**

## Statistiques de la session

### Récapitulatif

	Nombre de candidats inscrits à l'épreuve	Nombre de candidats présents à l'épreuve	Absents	UV Reçus	UV Reçus en %
<b>UVR</b>	241	204	37	<b>143</b>	<b>70,1 %</b>
<b>UVC</b>	219	187	32	<b>118</b>	<b>63,1 %</b>
<b>UVO</b>	54	49	5	<b>24</b>	<b>49 %</b>
<b>UVT</b>	51	46	5	<b>29</b>	<b>63 %</b>
<b>Total</b>	<b>565</b>	<b>486</b>	<b>79</b>	<b>314</b>	

**314 candidats** se sont inscrits à la session d'examen de décembre 2022 à une ou deux épreuves dans **38 centres d'examens** répartis dans 16 ligues.

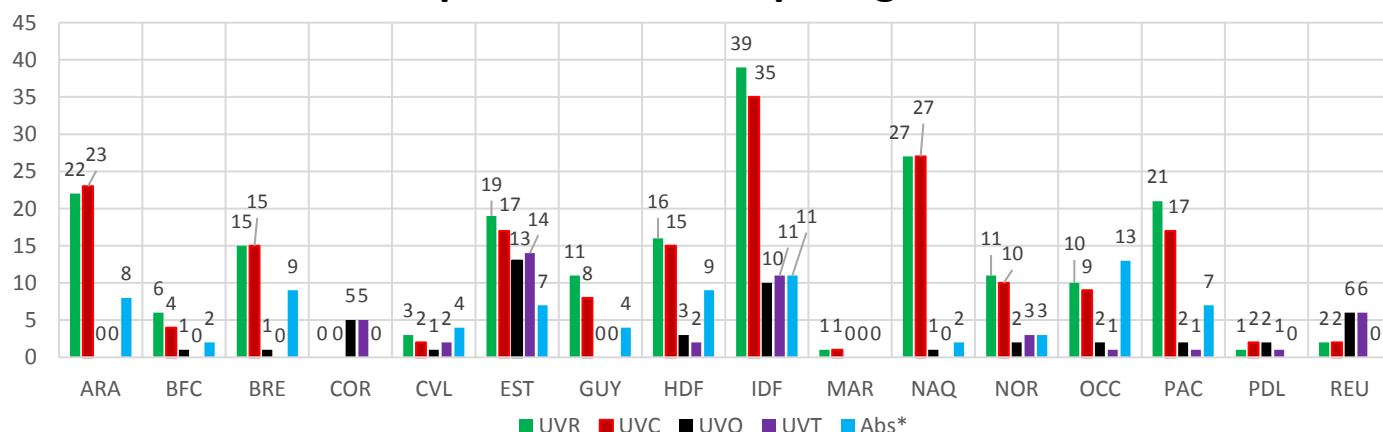
### Participation par ligue

Présent au cours d'une épreuve

	ARA	BFC	BRE	COR	CVL	EST	GUY	HDF	IDF	MAR	NAQ	NOR	OCC	PAC	PDL	REU	TOTAL
<b>UVR</b>	22	6	15	0	3	19	11	16	39	1	27	11	10	21	1	2	<b>204</b>
<b>UVC</b>	23	4	15	0	2	17	8	15	35	1	27	10	9	17	2	2	<b>187</b>
<b>UVO</b>	0	1	1	5	1	13	0	3	10	0	1	2	2	2	2	6	49
<b>UVT</b>	0	0	0	5	2	14	0	2	11	0	0	3	1	1	1	6	46
<b>Abs*</b>	8	2	9	0	4	7	4	9	11	0	2	3	13	7	0	0	79

Abs\* Absence au cours d'une épreuve (un candidat absent à 2 épreuves est compté 2 fois)

### Nombre de candidats présents aux UV par ligue



## UVR - session de décembre 2022

**Durée : 2 heures**

Tous les documents sont autorisés (en version imprimée ou numérique) sauf les annales constituées de sujets et de corrigés. Il est interdit de téléphoner ou de se connecter sur Internet pendant l'épreuve.

Pour chaque question, une seule réponse est attendue. Toutes les questions rapportent un point. 80% de bonnes réponses nécessaires pour avoir l'UV donc 20 bonnes réponses (l'UV a 25 questions).

Cliquer sur la case à cocher correspondant à la bonne réponse.

### Question 1 :

Vous êtes appelé à une table où les blancs au trait vous montrent que les noirs sont tombés. Sur l'échiquier la position est telle que les blancs sont mat. Les joueurs ont constaté la chute du drapeau après le mat. Quelle est votre décision ?

- a) Partie nulle.
- b) Gain Blanc.
- c) Gain noir.

### Question 2 :

L'une des affirmations ci-dessous n'est pas un coup illégal ou considéré comme illégal. Laquelle ?

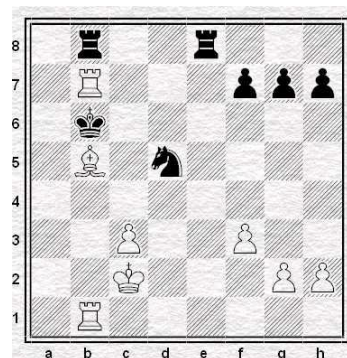
- a) Roquer avec les 2 mains et appuyer sur la pendule
- b) Jouer un coup d'une main et appuyer sur la pendule de l'autre
- c) Faire une promotion avec les 2 mains et appuyer sur la pendule
- d) Appuyer sur la pendule sans jouer

### Question 3 :

Dans la position suivante, les Noirs au trait touchent le Fb5 :

Quelle proposition correspond à un coup légal ?

- a) Les Noirs peuvent prendre le fou.
- b) Les Noirs peuvent déplacer une tour.
- c) Les Noirs peuvent déplacer leur cavalier.
- d) Les Noirs peuvent déplacer un pion.
- e) Aucune des propositions précédentes.



### Question 4 :

Cadence 30 mn + 10 s par coup. Après le 16ème coup, vous remarquez que la pendule ajoute 5 secondes au lieu de 10 à chaque coup. Que faites-vous ?

- a) Vous devez corriger le réglage initial et seulement corriger l'incrément
- b) Vous devez ajouter 80 s aux deux joueurs et corriger l'incrément
- c) Rien

### Question 5 :

Cadence : 1h30 + 30 s / coup. Un spectateur vous signale qu'un Roi est en échec depuis plusieurs coups à la table 12. A partir des feuilles de partie vous constatez le fait. Que faites-vous ?

- a) Rien, un spectateur n'a pas à intervenir. Vous restez à votre place.
- b) Vous allez immédiatement à la table et vous demandez au joueur qui est en échec de parer l'échec lors du prochain coup.
- c) Vous allez à la table et vous arrêtez la partie pour la reconstituer jusqu'à l'irrégularité.
- d) Vous vous approchez de la table pour surveiller, mais vous n'intervenez pas tant que les joueurs ne vous demandent rien.

### Question 6 :

L'arbitre qui observe une position illégale doit-il toujours intervenir ?

- a) Oui en cadence lente.
- b) Oui seulement dans les cadences rapides et blitz.
- c) Oui dans toutes les cadences.

### Question 7

Vous récupérez sur une table les deux feuilles de parties. Toutes deux sont signées et indiquent gain noir. Un peu plus tard il s'avère que les joueurs vous disent s'être trompés en notant le résultat et qu'en réalité ils ont fait une belle nulle. Après vérification de la partie avec les joueurs, aucun gain évident n'apparaît. Quelle est votre décision ?

- a) Les feuilles étant signées, le score bien indiqué, vous enregistrez le gain noir.
- b) Les feuilles étant signées, le score bien indiqué, aucune marque de nulle (=) n'apparaît vous enregistrez le gain noir.
- c) Les deux joueurs étant d'accord, vous n'avez aucune raison de douter de leur sincérité vous enregistrez donc la nulle.

### Question 8

Quand dit-on qu'un joueur a le trait ?

- a) Dès que son adversaire a validé son coup en appuyant sur la pendule.
- b) Dès que son adversaire a joué son propre coup sur l'échiquier.
- c) Dès que l'arbitre déclare le début de la ronde.
- d) Dès que le balancier de la pendule est levé de son côté.

### Question 9

Comment sont positionnés les cavaliers au début de la partie ?

- a) De telle sorte qu'ils regardent leur roi.
- b) De telle sorte qu'ils regardent les colonnes « b » pour l'un et « g » pour l'autre.
- c) De telle sorte qu'ils regardent tous les deux impérativement dans la même direction.
- d) Chaque joueur les positionne comme il l'entend.

### Question 10

Partie à cadence rapide.

Vous voyez un joueur utiliser ses deux mains pour jouer un coup qui mate, c'est le premier coup illégal achevé de la partie. Que faites-vous ?

- a) Vous entérinez le mat.
- b) C'est le premier coup illégal du joueur. Vous ajoutez 2 mn à la pendule de son adversaire et vous obligez le fautif à revenir à la position avant l'illégalité et à jouer un autre coup.
- c) Vous déclarez la partie nulle.

### Question 11

Lors d'un open de partie lente, des joueurs ont débuté une partie avec les couleurs inversées. Le joueur des blancs a joué 10 coups et celui des noirs réfléchit pour jouer ce 10<sup>ème</sup> coup. Vous vous apercevez de l'erreur. Que faites-vous ?

- a) **Vous faites recommencer cette partie avec les bonnes couleurs.**
- b) **10 coups ont été joués par les blancs et la partie continuera.**
- c) **Vous déclarez la partie perdue pour les deux joueurs.**

### Question 12

Partie à cadence lente.

Vous voyez un joueur qui a déjà achevé un coup illégal, appuyer sur la pendule après avoir mis un pion sur la première rangée puis remplacer son pion par une tour. Quelle est votre réaction ?

- a) **Vous n'avez pas à intervenir.**
- b) **Vous arrêtez la pendule, vous signifiez au joueur qu'il vient d'achever un coup illégal, vous ajoutez 2 mn à la pendule de son adversaire et la partie continue.**
- c) **Vous arrêtez la pendule, vous signifiez au joueur qu'il vient de faire un coup illégal, vous changez la tour en dame, vous ajoutez 2 mn à la pendule de son adversaire et la partie continue.**
- d) **Vous déclarez la partie gagnée pour les blancs.**

### Question 13

Vous voyez un joueur au trait toucher sur l'échiquier, avec l'intention de prendre ou de déplacer, une pièce de chaque couleur qui n'ont aucune interaction entre-elles. On ne peut pas déterminer laquelle des deux pièces a été touchée en premier. Que devez-vous faire ?

- a) **Obliger le joueur à prendre la pièce de l'adversaire avec l'une de ses pièces.**
- b) **Obliger le joueur à prendre la pièce de l'adversaire avec sa pièce touchée.**
- c) **Obliger le joueur à jouer sa propre pièce considérant que c'est la première pièce touchée.**

### Question 14

Un joueur au trait arrête la pendule et vient vous voir pour vous faire constater 3 fois la même position. Ce dernier a joué son coup sur l'échiquier et l'a noté sur sa feuille de partie. Son adversaire n'est pas d'accord. Quelle est votre décision ?

- a) **Vous faites reconstituer la partie par les joueurs sur un autre échiquier et vous constatez effectivement 3 fois la même position. Vous déclarez donc la partie nulle.**
- b) **L'adversaire n'étant pas d'accord et sans vérification, vous ne donnez pas suite à cette réclamation.**
- c) **Vous refusez aussitôt car le joueur au trait n'a pas à arrêter la pendule pour vous solliciter et vous ajoutez 2 mn à l'adversaire.**

### Question 15

Vous voyez un joueur déplacer une tour inversée sur la 7<sup>ème</sup> rangée. Que faites-vous ?

- a) **Vous mettez la tour dans la bonne position et vous considérez que c'est un coup illégal que vous sanctionnez immédiatement selon l'article 7.5.5.**
- b) **Vous mettez la tour dans la bonne position et après avoir expliqué au joueur qu'une tour même inversée reste une tour, la partie continue.**
- c) **Vous transformez la tour en dame et laissez la partie continuer.**

### Question 16

Un joueur se plaint auprès de vous du comportement de son adversaire qu'il accuse de jouer sur son temps. A peine le plaignant a-t-il joué que son adversaire répond aussitôt sans attendre l'appui sur la pendule qui achèverait le coup. Quelle est votre réaction ?

- a) **Vous allez à sa table pour réprimander son adversaire à qui vous expliquez qu'il doit attendre l'achèvement du coup de son adversaire avant de jouer.**
- b) **Vous expliquez au plaignant que son adversaire a parfaitement le droit de répondre à son coup dès qu'il a le trait. Cela ne l'empêchant pas, lui, d'appuyer sur la pendule.**
- c) **Pour compenser, vous ajoutez du temps à la pendule du plaignant.**

### Question 17

Cadence lente.

Vous surveillez un échiquier où les deux joueurs sont en manque de temps. Sur les deux feuilles de partie il apparaît que la dernière prise a été effectuée par les noirs et que depuis aucun mouvement de pion n'a été effectué. Les blancs viennent de jouer le 75<sup>ème</sup> coup sans prise ni mouvement de pion. Quelle est votre réaction ?

- a) **Vous déclarez immédiatement la partie nulle.**
- b) **Vous attendez qu'un des joueurs réclame la nulle ou que les noirs jouent leur prochain coup pour déclarer la partie nulle sauf si ce dernier coup des noirs amène au mat.**
- c) **Vous avez vu que quel que serait le prochain coup des noirs, les blancs vont réussir à mater au coup suivant. Vous attendez le mat inéluctable.**

### Question 18

Un joueur handicapé ne peut noter ses coups et fait appel à un assistant.

- a) **Du fait de la présence d'un assistant vous lui retirez 10 mn à la pendule.**
- b) **Du fait de la présence d'un assistant vous ajoutez 10 mn à la pendule de son adversaire.**
- c) **Vous ne touchez pas aux pendules. Le temps sera le même pour les deux joueurs.**

### Question 19

Vous arrivez à une table et vous voyez que la pendule électronique indique 00 des deux côtés. Le signe « - » est apparent du côté des noirs. Quelle est votre réaction ?

- a) **Vous déclarez la partie gagnée pour les blancs.**
- b) **Vous déclarez la partie nulle.**
- c) **Vous déclarez la partie gagnée par les noirs.**

### Question 20

Open de partie lente.

Une partie s'est soldée par la perte des blancs victimes d'un mat au 42<sup>ème</sup> coup. Les deux feuilles de parties signées indiquent le gain pour les noirs. Lors de l'analyse post-partie les joueurs se rendent compte qu'un coup illégal a été joué par les noirs au 22<sup>ème</sup> coup. Les joueurs viennent vous voir pour modifier le résultat en partie nulle considérant que le coup illégal a clairement aidé les noirs à gagner cette partie. Quelle est votre décision ?

- a) Les joueurs étant d'accord entre eux vous changez le résultat en partie nulle.
- b) Ayant un peu de temps avant la ronde suivante, vous leur proposez de continuer leur partie à partir du coup illégal. Vous réglez les pendules de telle sorte à ne pas modifier les horaires des rondes.
- c) La partie s'étant clairement soldée par un mat survenu au 42<sup>ème</sup> coup, on conserve le résultat. Un coup illégal doit être constaté pendant la partie.

### Question 21

Le conducteur des noirs vient vous dire que son adversaire répond systématiquement à ses coups avant de les noter. Les blancs ont-ils le droit d'agir ainsi ?

- a) Non c'est interdit car on doit noter les coups sur l'échiquier au fur et à mesure qu'ils sont effectués.
- b) Oui ils peuvent jouer avant de noter le coup de leur adversaire même s'ils n'ont pas noté leur coup précédent.
- c) Oui ils peuvent jouer ainsi à condition d'avoir noté leur coup précédent.

### Question 22

Qu'elle est la définition du « lieu de la compétition » ?

- a) Le "lieu de la compétition" est défini comme étant la "zone de jeu", les salles de repos et d'analyse, les toilettes, la buvette, la zone réservée aux fumeurs, et les autres emplacements désignés par l'arbitre.
- b) Le "lieu de la compétition" est défini comme étant la "zone de jeu", les salles de repos, les toilettes, le bar le plus proche, la zone réservée aux fumeurs, et les autres emplacements désignés par l'arbitre.
- c) Le "lieu de la compétition" est défini comme étant la "zone de jeu", les salles de repos, les toilettes, la buvette, la zone réservée aux fumeurs, et les autres emplacements désignés par l'arbitre.

### Question 23

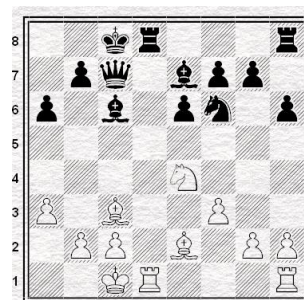
Cadence interclub. Un joueur ayant les blancs vous appelle parce que les noirs viennent de jouer 0-0-0, puis ont appuyé sur la pendule. C'est le premier coup illégal achevé des noirs.

La pendule arrêtée, indique :

Blancs : 30 mn et 58 s – Noirs : 35 mn et 37 s.

Que devra indiquer la pendule à la reprise du jeu ?

- a) Blancs : 30 mn et 58 s – Noirs : 35 mn et 37 s.
- b) Blancs : 30 mn et 58 s – Noirs : 35 mn et 07 s.
- c) Blancs : 32 mn et 58 s – Noirs : 35 mn et 37 s.
- d) Blancs : 32 mn et 58 s – Noirs : 35 mn et 07 s.



**Question 24**

Cadence : 20 min KO.

Au début de la partie, les positions du Roi blanc et de la Dame blanche étaient inversées sur l'échiquier. Après 15 coups joués, un des joueurs se plaint de cette position. Quelle est la conséquence ?

- a) La partie continue mais il est impossible de roquer, aussi bien pour les blancs que pour les noirs.
- b) On recommence la partie.
- c) La partie continue telle quelle mais les Blancs n'ont pas le droit de roquer.

**Question 25**

Un joueur dont l'adversaire est au trait doit-il demander à l'arbitre de pouvoir quitter la zone de jeu ?

- a) Oui si le règlement de la compétition le précise.
- b) Non un joueur dont l'adversaire est au trait peut en toute liberté quitter le lieu de la compétition.
- c) Non un joueur au trait peut en toute liberté quitter la zone de jeu mais pas le lieu de la compétition.

-----  
**Fin de l'UVR**

UVR - décembre 2022 - grille des réponses

QUESTION	REPONSE	ARTICLE DE REFERENCE	Taux Réussite
1	C	LA : Article 5.1.1 : Résultat après chute du drapeau	83 (%)
2	B	LA : Commentaire 6.2.3 : Action de la pendule	81 (%)
3	B	LA : Article 4.5 : Pièce touchée	77 (%)
4	C	LA : Annexe A Article A.4.1.1 : Pas d'intervention sur pendule après 10 coups	43 (%)
5	C	LA : Article 7.5.1 : Rétablissement position après coup illégal	76 (%)
6	A	LA : Article 3.10.3 et son commentaire : Intervention sur position illégale	38 (%)
7	C	LA : Article 8.7 : Réclamation après fin de partie et signature feuilles de partie	21 (%)
8	B	LA : Article 1.3 : Définition du trait	76 (%)
9	D	LA : Commentaire de l'article 2.4 : Mise en place des pièces	85 (%)
10	A	LA : Commentaire de l'article 7.5.4 : Coup illégal	66 (%)
11	A	LA : Article 7.3 : Mauvaise couleurs au début de la partie	79 (%)
12	D	LA : Article 7.5.5 : Coup illégal	42 (%)
13	C	LA : Article 4.3.3 : Pièce touchée	83 (%)
14	B	LA : Article 9.4 : Proposition de nulle	NE
15	B	LA : Article 4.4.4 et son commentaire : Tour renversée en guise de dame	83 (%)
16	B	LA : Article 6.2.2 : Joueur au trait et appuie sur la pendule	76 (%)
17	B	LA : Article 9.6.2 : Règle des 75 coups	66 (%)
18	C	LA : Article 6.2.6 : Pénalité au temps pour défaut d'écriture	84 (%)
19	A	LA : Article 6.4 : Chute du drapeau	89 (%)
20	C	LA : Article 7.5.1 et son commentaire : Coup illégal	88 (%)
21	C	LA : Article 8.1.3 : Notation des coups	86 (%)
22	C	LA : Article 11.2.1 : Définition du « Lieu de la compétition »	80 (%)
23	D	LA : Article 7.5.5 : Réglage pendule à la suite d'une intervention	68 (%)
24	C	LA : Annexe A Article A.4.1.2 : Mauvais positionnement des pièces au début de la partie	78 (%)
25	A	LA : Article 11.2.4 : Quitter la salle de jeu	68 (%)

LA : Livre de l'arbitre - Chapitre 2 : Les règles du jeu d'échecs

NE : La question 14 a été neutralisée, suite à une formulation ambiguë. Le point a été accordé à tous les candidats.

## UVR - décembre 2022 - corrigé détaillé et commentaires

### Question 1 :

Vous êtes appelé à une table où les blancs au trait vous montrent que les noirs sont tombés. Sur l'échiquier la position est telle que les blancs sont mat. Les joueurs ont constaté la chute du drapeau après le mat. Quelle est votre décision ?

- a) Partie nulle.
- b) Gain Blanc.
- c) Gain noir.

*LA. Article 5.1.1 : La partie est gagnée par le joueur qui a mis échec et mat le roi adverse. Ceci met immédiatement fin à la partie, à condition que le coup donnant échec et mat soit légal et en accord avec l'Article 3 et les Articles 4.2 à 4.7.*

### Question 2 :

L'une des affirmations ci-dessous n'est pas un coup illégal ou considéré comme illégal. Laquelle ?

- a) Roquer avec les 2 mains et appuyer sur la pendule
- b) Jouer un coup d'une main et appuyer sur la pendule de l'autre
- c) Faire une promotion avec les 2 mains et appuyer sur la pendule
- d) Appuyer sur la pendule sans jouer

*LA. Commentaire 6.2.3 : Si un joueur joue un coup avec une main et appuie sur la pendule avec l'autre main, cela n'est pas considéré comme un coup illégal et est sanctionné selon l'article 12.9*

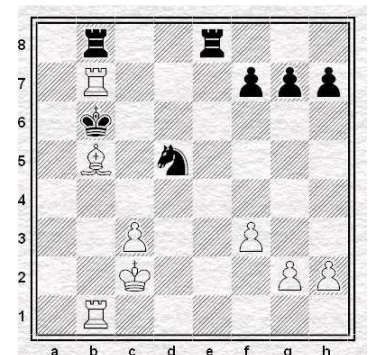
### Question 3 :

Dans la position suivante, les Noirs au trait touchent le Fb5 :

Quelle proposition correspond à un coup légal ?

- a) Les Noirs peuvent prendre le fou.
- b) Les Noirs peuvent déplacer une tour.
- c) Les Noirs peuvent déplacer leur cavalier.
- d) Les Noirs peuvent déplacer un pion.
- e) Aucune des propositions précédentes.

*LA. Article 4.5 : Si aucune des pièces touchées au sens des Articles 4.3 ou 4.4 ne peut être déplacée ou prise, le joueur est libre d'effectuer n'importe quel coup légal.*



### Question 4 :

Cadence 30 mn + 10 s par coup. Après le 16ème coup, vous remarquez que la pendule ajoute 5 secondes au lieu de 10 à chaque coup. Que faites-vous ?

- a) Vous devez corriger le réglage initial et seulement corriger l'incrément
- b) Vous devez ajouter 80 s aux deux joueurs et corriger l'incrément
- c) Rien

*LA. Annexe A Article A.4.1.1 : aucun changement ne peut être fait au réglage de la pendule, sauf si la planification de la compétition était compromise.*

### Question 5 :

Cadence : 1h30 + 30 s / coup. Un spectateur vous signale qu'un Roi est en échec depuis plusieurs coups à la table 12. A partir des feuilles de partie vous constatez le fait. Que faites-vous ?

- a) Rien, un spectateur n'a pas à intervenir. Vous restez à votre place.
- b) Vous allez immédiatement à la table et vous demandez au joueur qui est en échec de parer l'échec lors du prochain coup.
- c) Vous allez à la table et vous arrêtez la partie pour la reconstituer jusqu'à l'irrégularité.
- d) Vous vous approchez de la table pour surveiller, mais vous n'intervenez pas tant que les joueurs ne vous demandent rien.

*LA. Article 7.5.1 : Un coup illégal n'est achevé qu'une fois que le joueur a appuyé sur la pendule. Si pendant une partie, on constate qu'un coup illégal a été achevé, la position précédant immédiatement l'irrégularité sera rétablie. Si la position immédiatement avant l'irrégularité ne peut être déterminée, la partie continuera à partir de la dernière position identifiable antérieure à l'irrégularité. Les articles 4.3 et 4.7 s'appliquent au coup remplaçant le coup illégal. La partie se poursuivra alors à partir de cette position rétablie.*

### Question 6 :

L'arbitre qui observe une position illégale doit-il toujours intervenir ?

- a) Oui en cadence lente.
- b) Oui seulement dans les cadences rapides et blitz.
- c) Oui dans toutes les cadences.

*LA. Article 3.10.3 et son commentaire : Une position est illégale quand elle n'a pas pu être atteinte par n'importe quelle série de coups légaux.*

*Exemples de positions illégales:*

*a) Les deux rois sont en échec.*

*b) Un joueur a deux fous sur des cases de même couleur de case, et ses 8 pions sont toujours sur l'échiquier.*

*En cadence Standard, si un arbitre observe une position illégale, il doit toujours intervenir immédiatement.*

*En Rapide et Blitz, l'arbitre intervient lorsqu'une position illégale s'est produite comme conséquence directe d'un coup illégal que l'arbitre a vu se jouer.*

*Sinon, l'arbitre intervient conformément à l'article A.4.4 de l'annexe A, ou lorsqu'un des joueurs le réclame.*

### Question 7

Vous récupérez sur une table les deux feuilles de parties. Toutes deux sont signées et indiquent gain noir. Un peu plus tard il s'avère que les joueurs vous disent s'être trompés en notant le résultat et qu'en réalité ils ont fait une belle nulle. Après vérification de la partie avec les joueurs, aucun gain évident n'apparaît. Quelle est votre décision ?

- a) Les feuilles étant signées, le score bien indiqué, vous enregistrez le gain noir.
- b) Les feuilles étant signées, le score bien indiqué, aucune marque de nulle (=) n'apparaît vous enregistrez le gain noir.
- c) Les deux joueurs étant d'accord, vous n'avez aucune raison de douter de leur sincérité vous enregistrez donc la nulle.

*LA. Article 8.7 et son commentaire : A la fin de la partie, les deux joueurs signeront les deux feuilles de partie, en indiquant le résultat de la partie. Même s'il est incorrect, le résultat sera maintenu, à moins que l'arbitre en décide autrement.*

*Il est très important que l'Arbitre enregistre les bons résultats des parties.....*

### Question 8

Quand dit-on qu'un joueur a le trait ?

- a) Dès que son adversaire a validé son coup en appuyant sur la pendule.
- b) Dès que son adversaire a joué son propre coup sur l'échiquier.
- c) Dès que l'arbitre déclare le début de la ronde.
- d) Dès que le balancier de la pendule est levé de son côté.

*LA. Article 1.3 : On dit d'un joueur qu'il "a le trait" lorsque son adversaire a "joué" son coup.*

### Question 9

Comment sont positionnés les cavaliers au début de la partie ?

- a) De telle sorte qu'ils regardent leur roi.
- b) De telle sorte qu'ils regardent les colonnes « b » pour l'un et « g » pour l'autre.
- c) De telle sorte qu'ils regardent tous les deux impérativement dans la même direction.
- d) Chaque joueur les positionne comme il l'entend.

*LA. Commentaire de l'article 2.4 : ... Chaque joueur devra respecter le choix de son adversaire qui pourra placer ses propres cavaliers comme il le souhaite avant le début de la partie....*

### Question 10

Partie à cadence rapide.

Vous voyez un joueur utiliser ses deux mains pour jouer un coup qui mate, c'est le premier coup illégal achevé de la partie. Que faites-vous ?

- a) Vous entérinez le mat.
- b) C'est le premier coup illégal du joueur. Vous ajoutez 2 mn à la pendule de son adversaire et vous obligez le fautif à revenir à la position avant l'illégalité et à jouer un autre coup.
- c) Vous déclarez la partie nulle.

*LA. Commentaire de l'article 7.5.4 : Si un joueur utilise ses deux mains pour jouer un coup (en cas de roque, prise ou promotion, par exemple) et appuie sur la pendule, cela sera considéré comme un coup illégal et pénalisé comme tel. Ce n'est pas applicable si la partie s'est terminée avant que la pendule ne soit actionnée.*

### Question 11

Lors d'un open de partie lente, des joueurs ont débuté une partie avec les couleurs inversées. Le joueur des blancs a joué 10 coups et celui des noirs réfléchit pour jouer ce 10<sup>ème</sup> coup. Vous vous apercevez de l'erreur. Que faites-vous ?

- a) Vous faites recommencer cette partie avec les bonnes couleurs.
- b) 10 coups ont été joués par les blancs et la partie continuera.
- c) Vous déclarez la partie perdue pour les deux joueurs.

*LA. Article 7.3 : Si une partie a débuté avec des couleurs inversées et que les deux joueurs ont joué moins de dix coups chacun, alors la partie sera interrompue et une nouvelle partie sera jouée avec les couleurs correctes. Après dix coups ou plus, la partie continuera.*

*Commentaire : Après que les noirs aient joué leur 10ème coup la partie devra continuer, dans le cas contraire une nouvelle partie sera jouée avec les bonnes couleurs. ...*

### Question 12

Partie à cadence lente.

Vous voyez un joueur qui a déjà achevé un coup illégal, appuyer sur la pendule après avoir mis un pion sur la première rangée puis remplacer son pion par une tour. Quelle est votre réaction ?

- a) Vous n'avez pas à intervenir.
- b) Vous arrêtez la pendule, vous signifiez au joueur qu'il vient d'achever un coup illégal, vous ajoutez 2 mn à la pendule de son adversaire et la partie continue.
- c) Vous arrêtez la pendule, vous signifiez au joueur qu'il vient de faire un coup illégal, vous changez la tour en dame, vous ajoutez 2 mn à la pendule de son adversaire et la partie continue.
- d) Vous déclarez la partie gagnée pour les blancs.

*LA. Article 7.5.5 : Après l'application de l'Article 7.5.1, 7.5.2, 7.5.3 ou 7.5.4, pour le premier coup illégal achevé par un joueur, l'arbitre donnera deux minutes supplémentaires à son adversaire ; pour le second coup illégal achevé par le même joueur, l'arbitre déclarera la partie perdue par ce joueur.*

### Question 13

Vous voyez un joueur au trait toucher sur l'échiquier, avec l'intention de prendre ou de déplacer, une pièce de chaque couleur qui n'ont aucune interaction entre-elles. On ne peut pas déterminer laquelle des deux pièces a été touchée en premier. Que devez-vous faire ?

- a) **Obliger le joueur à prendre la pièce de l'adversaire avec l'une de ses pièces.**
- b) **Obliger le joueur à prendre la pièce de l'adversaire avec sa pièce touchée.**
- c) **Obliger le joueur à jouer sa propre pièce considérant que c'est la première pièce touchée.**

*LA. Article 4.3.3 : Une ou plusieurs pièces de chaque couleur, il doit prendre la première pièce touchée de l'adversaire avec sa première pièce touchée ou, si c'est illégal, déplacer ou prendre la première pièce touchée pouvant être déplacée ou prise. Lorsqu'on ne peut déterminer laquelle des deux pièces a été touchée en premier, on considère que c'est la propre pièce du joueur qui a été touchée en premier, avant celle de son adversaire.*

### Question 14

Un joueur au trait arrête la pendule et vient vous voir pour vous faire constater 3 fois la même position. Ce dernier a joué son coup sur l'échiquier et l'a noté sur sa feuille de partie. Son adversaire n'est pas d'accord. Quelle est votre décision ?

- a) **Vous faites reconstituer la partie par les joueurs sur un autre échiquier et vous constatez effectivement 3 fois la même position. Vous déclarez donc la partie nulle.**
- b) **L'adversaire n'étant pas d'accord et sans vérification, vous ne donnez pas suite à cette réclamation.**
- c) **Vous refusez aussitôt car le joueur au trait n'a pas à arrêter la pendule pour vous solliciter et vous ajouter 2 mn à l'adversaire.**

*LA. Article 9.4 : Si le joueur touche une pièce comme dans l'Article 4.3, il perd le droit de réclamer la nulle selon l'Article 9.2 ou 9.3 lors de ce coup.*

### Question 15

Vous voyez un joueur déplacer une tour inversée sur la 7<sup>ème</sup> rangée. Que faites-vous ?

- a) **Vous mettez la tour dans la bonne position et vous considérez que c'est un coup illégal que vous sanctionnez immédiatement selon l'article 7.5.5.**
- b) **Vous mettez la tour dans la bonne position et après avoir expliqué au joueur qu'une tour même inversée reste une tour, la partie continue.**
- c) **Vous transformez la tour en dame et laissez la partie continuer.**

*LA. Article 4.4.4 et son commentaire : Si un joueur au trait, promet un pion, le choix de la pièce est définitif lorsque celle-ci a touché la case de promotion.*

*Commentaire : Lorsqu'un joueur place une tour inversée sur la case de promotion et continue la partie, la pièce est considérée comme une tour, même s'il l'appelle « Dame » ou toute autre pièce. S'il déplace la tour inversée en diagonale, cela constitue un coup illégal. Lorsqu'il est au trait, l'adversaire peut retourner la tour dans le bon sens.*

### Question 16

Un joueur se plaint auprès de vous du comportement de son adversaire qu'il accuse de jouer sur son temps. A peine le plaignant a-t-il joué que son adversaire répond aussitôt sans attendre l'appui sur la pendule qui achèverait le coup. Quelle est votre réaction ?

- a) **Vous allez à sa table pour réprimander son adversaire à qui vous expliquez qu'il doit attendre l'achèvement du coup de son adversaire avant de jouer.**
- b) **Vous expliquez au plaignant que son adversaire a parfaitement le droit de répondre à son coup dès qu'il a le trait. Cela ne l'empêchant pas, lui, d'appuyer sur la pendule.**
- c) **Pour compenser, vous ajoutez du temps à la pendule du plaignant.**

*LA. Article 6.2.2 : Un joueur doit pouvoir actionner sa pendule après avoir joué son coup, même si l'adversaire a joué son coup suivant. Le temps entre l'exécution du coup sur l'échiquier et l'arrêt de sa pendule est considéré comme faisant partie du temps imparti au joueur.*

### Question 17

Cadence lente.

Vous surveillez un échiquier où les deux joueurs sont en manque de temps. Sur les deux feuilles de partie il apparaît que la dernière prise a été effectuée par les noirs et que depuis aucun mouvement de pion n'a été effectué. Les blancs viennent de jouer le 75<sup>ème</sup> coup sans prise ni mouvement de pion. Quelle est votre réaction ?

- a) Vous déclarez immédiatement la partie nulle.
- b) Vous attendez qu'un des joueurs réclame la nulle ou que les noirs jouent leur prochain coup pour déclarer la partie nulle sauf si ce dernier coup des noirs amène au mat.
- c) Vous avez vu que quel que serait le prochain coup des noirs, les blancs vont réussir à mater au coup suivant. Vous attendez le mat inéluctable.

*LA. Article 9.6.2 : ... la partie est nulle : si toute suite d'au moins 75 coups joués par chacun des deux joueurs, sans mouvement d'aucun pion ni prise. Si le dernier coup produit un mat, le mat prime.*

### Question 18

Un joueur handicapé ne peut noter ses coups et fait appel à un assistant.

- a) Du fait de la présence d'un assistant vous lui retirez 10 mn à la pendule.
- b) Du fait de la présence d'un assistant vous ajoutez 10 mn à la pendule de son adversaire.
- c) Vous ne touchez pas aux pendules. Le temps sera le même pour les deux joueurs.

*LA. Article 6.2.6 : Si l'un des joueurs est dans l'incapacité d'utiliser la pendule, un assistant, devant être admis par l'arbitre, peut être désigné par le joueur pour actionner la pendule. Sa pendule devra être corrigée par l'arbitre d'une manière équitable. La correction de la pendule ne doit pas s'appliquer à celle d'un joueur porteur de handicap.*

*Commentaire :.... Aucune déduction de temps ne doit être effectuée dans le cas d'un joueur en situation de handicap*

### Question 19

Vous arrivez à une table et vous voyez que la pendule électronique indique 00 des deux côtés. Le signe « - » est apparent du côté des noirs. Quelle est votre réaction ?

- a) Vous déclarez la partie gagnée pour les blancs.
- b) Vous déclarez la partie nulle.
- c) Vous déclarez la partie gagnée par les noirs.

*LA. Article 6.4 : Immédiatement après la chute d'un drapeau, les exigences de l'Article 6.3.1 doivent être contrôlées. Article 6.3.1 : Lorsqu'une pendule d'échecs est utilisée, chaque joueur doit achever un nombre minimum de coups, ou tous les coups en un temps imparti; pouvant inclure un temps additionnel avec chaque coup. Tous ces éléments devront être spécifiés à l'avance.*

### Question 20

Open de partie lente.

Une partie s'est soldée par la perte des blancs victimes d'un mat au 42<sup>ème</sup> coup. Les deux feuilles de parties signées indiquent le gain pour les noirs. Lors de l'analyse post-partie les joueurs se rendent compte qu'un coup illégal a été joué par les noirs au 22<sup>ème</sup> coup. Les joueurs viennent vous voir pour modifier le résultat en partie nulle considérant que le coup illégal a clairement aidé les noirs à gagner cette partie. Quelle est votre décision ?

- a) Les joueurs étant d'accord entre eux vous changez le résultat en partie nulle.
- b) Ayant un peu de temps avant la ronde suivante, vous leur proposez de continuer leur partie à partir du coup illégal. Vous réglez les pendules de telle sorte à ne pas modifier les horaires des rondes.
- c) La partie s'étant clairement soldée par un mat survenu au 42<sup>ème</sup> coup, on conserve le résultat. Un coup illégal doit être constaté pendant la partie.

*LA. Commentaire de l'Article 7.5.1 : Tout d'abord, il est très important que l'irrégularité soit observée pendant la partie. Après la signature des feuilles de partie ou tout autre événement matérialisant clairement la fin de la partie, aucune correction n'est possible. Le résultat sera maintenu.*

### Question 21

Le conducteur des noirs vient vous dire que son adversaire répond systématiquement à ses coups avant de les noter. Les blancs ont-ils le droit d'agir ainsi ?

- a) Non c'est interdit car on doit noter les coups sur l'échiquier au fur et à mesure qu'ils sont effectués.
- b) Oui ils peuvent jouer avant de noter le coup de leur adversaire même s'ils n'ont pas noté leur coup précédent.
- c) **Oui ils peuvent jouer ainsi à condition d'avoir noté leur coup précédent.**

*LA. Article 8.1.3 : Un joueur peut répondre au coup de son adversaire avant de le noter, s'il le souhaite. Il doit noter son coup précédent avant d'en jouer un autre.*

### Question 22

Qu'elle est la définition du « lieu de la compétition » ?

- a) Le "lieu de la compétition" est défini comme étant la "zone de jeu", les salles de repos et d'analyse, les toilettes, la buvette, la zone réservée aux fumeurs, et les autres emplacements désignés par l'arbitre.
- b) Le "lieu de la compétition" est défini comme étant la "zone de jeu", les salles de repos, les toilettes, le bar le plus proche, la zone réservée aux fumeurs, et les autres emplacements désignés par l'arbitre.
- c) **Le "lieu de la compétition" est défini comme étant la "zone de jeu", les salles de repos, les toilettes, la buvette, la zone réservée aux fumeurs, et les autres emplacements désignés par l'arbitre.**

*LA. Article 11.2.1 : Le "lieu de la compétition" est défini comme étant la "zone de jeu", les salles de repos, les toilettes, la buvette, la zone réservée aux fumeurs, et les autres emplacements désignés par l'arbitre.*

### Question 23

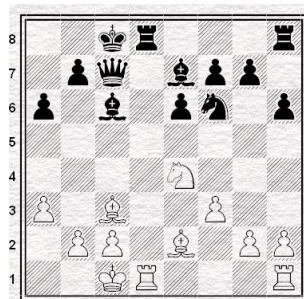
Cadence interclub. Un joueur ayant les blancs vous appelle parce que les noirs viennent de jouer 0-0-0, puis ont appuyé sur la pendule. C'est le premier coup illégal achevé des noirs.

La pendule arrêtée, indique :

Blancs : 30 mn et 58 s – Noirs : 35 mn et 37 s.

Que devra indiquer la pendule à la reprise du jeu ?

- a) Blancs : 30 mn et 58 s – Noirs : 35 mn et 37 s.
- b) Blancs : 30 mn et 58 s – Noirs : 35 mn et 07 s.
- c) Blancs : 32 mn et 58 s – Noirs : 35 mn et 37 s.
- d) **Blancs : 32 mn et 58 s – Noirs : 35 mn et 07 s.**



*LA. Article 7.5.5 : Après l'application de l'Article 7.5.1, 7.5.2, 7.5.3 ou 7.5.4, pour le premier coup illégal achevé par un joueur, l'arbitre donnera deux minutes supplémentaires à son adversaire ;...*

*Donc les blancs ont 2 min supplémentaires, on corrige le temps des noirs en retirant 30s dû à l'incrément de leur pendule lors du coup illégal achevé.*

### Question 24

Cadence : 20 min KO.

Au début de la partie, les positions du Roi blanc et de la Dame blanche étaient inversées sur l'échiquier. Après 15 coups joués, un des joueurs se plaint de cette position. Quelle est la conséquence ?

- a) La partie continue mais il est impossible de roquer, aussi bien pour les blancs que pour les noirs.
- b) On recommence la partie.
- c) **La partie continue telle quelle mais les Blancs n'ont pas le droit de roquer.**

*LA. Annexe A Article A.4.1.2 : A partir de la position initiale, lorsque 10 coups ont été achevés par chacun des joueurs, aucune réclamation ne peut être faite à propos du placement initial incorrect des pièces ou de l'orientation de l'échiquier. Dans le cas d'un placement incorrect du roi, le roque n'est pas autorisé. Dans le cas du placement incorrect d'une tour, le roque avec cette tour n'est pas autorisé.*

**Question 25**

Un joueur dont l'adversaire est au trait doit-il demander à l'arbitre de pouvoir quitter la zone de jeu ?

- a) **Oui si le règlement de la compétition le précise.**
- b) **Non un joueur dont l'adversaire est au trait peut en toute liberté quitter le lieu de la compétition.**
- c) **Non un joueur au trait peut en toute liberté quitter la zone de jeu mais pas le lieu de la compétition.**

*LA. Article 11.2.4 : Le règlement de l'événement peut spécifier que l'adversaire d'un joueur au trait soit dans l'obligation de signaler à l'arbitre lorsqu'il souhaite quitter la zone de jeu.*

Fin du corrigé de l'UVR

-----

## UVC - session de décembre 2022

### **Durée : 2 heures**

Tous les documents sont autorisés (en version imprimée ou numérique) sauf les annales constituées de sujets et de corrigés. Il est interdit de téléphoner ou de se connecter à Internet pendant l'épreuve (hormis les épreuves effectuées en ligne).

**Pour chaque question, une seule réponse est attendue. Toutes les questions rapportent un point. 80 % de bonnes réponses sont nécessaires pour avoir l'UV donc 19 bonnes réponses (l'UV a 23 questions).**

Cliquer sur la case à cocher correspondant à la bonne réponse.

## A – Questions diverses

### **Question 1**

Concernant l'heure d'une rencontre en quart de finale de coupe de France, quelle proposition parmi les suivantes est correcte ?

- a) Les rencontres doivent obligatoirement commencer, dans tous les cas, à 14 h 15.
- b) Un club peut exiger de commencer une rencontre à 10 h 00 sous certaines conditions.
- c) La direction de la coupe de France impose dans tous les cas l'heure de la rencontre.
- d) Les clubs peuvent s'entendre pour avancer l'heure d'une rencontre sans nécessité d'avoir l'accord de la direction de la coupe de France.

### **Question 2**

Pour la saison 2022-2023, quelles sont les dates de la période de transfert libre ?

- a) Du 1<sup>er</sup> juillet au 30 août.
- b) Du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre.
- c) Du 15 juillet au 30 septembre.
- d) Du 15 juillet au 30 novembre.

### **Question 3**

Elise est née le 04/02/2012. Quelle est sa catégorie pour la saison 2022-2023 ?

- a) U8.
- b) U10.
- c) U12.
- d) U14.

### **Question 4**

Quel est le classement Elo en cadence lente estimé par défaut pour un joueur né le 15 octobre 2008, pour la saison 2022-2023 ?

- a) 1099
- b) 1199
- c) 1299
- d) 1399

### Question 5

Lors d'une rencontre de N3 lancée à 14 h 15, un joueur arrive à sa table à 15 h 00, quelle proposition parmi les suivantes est correcte ?

- a) Le joueur est forfait car le délai de forfait est de 0.
- b) Le joueur est forfait car le délai de forfait est de 30 minutes.
- c) Comme le joueur a un motif de retard, sa pendule est réglée sur la durée initiale.
- d) Le joueur commence sa partie avec 45 minutes de moins à sa pendule.

### Question 6

Concernant les championnats de France des clubs, quelle proposition parmi les suivantes est correcte ?

- a) En Top 16, N1, N2 et N3, chaque équipe doit inscrire sur la feuille de match au moins une joueuse française.
- b) En Top 16, une joueuse doit avoir un ELO minimum de 1800.
- c) Au moins cinq des joueurs ou joueuses composant une équipe doivent posséder la nationalité française ou être ressortissants de l'Union Européenne résidant en France, ou extracommunautaires résidant en France depuis trois ans.
- d) En N1, chaque équipe doit aligner à chaque ronde au moins quatre personnes ayant déjà participé au moins une fois pour le compte de cette équipe depuis le début de la saison.

### Question 7

Au cours d'une compétition fédérale, une équipe se voit infliger une amende du directeur de groupe de 100 € par suite du forfait d'une joueuse de l'équipe. Cette équipe souhaite faire appel auprès de la commission d'appel sportif. De quel délai dispose-t-elle après réception de la décision ?

- a) 7 jours.
- b) 10 jours.
- c) 15 jours.
- d) 1 mois date à date.

### Question 8

Concernant les feuilles de parties remplies au cours d'une ronde de N4, pendant quelle durée ces feuilles doivent-elles être conservées par l'organisateur de la rencontre ?

- a) Il ou elle ne doit pas les conserver mais doit les transmettre à la direction de groupe.
- b) Il ou elle doit les garder un mois comme justification en cas d'appel sportif.
- c) Il ou elle doit les garder au moins six mois.
- d) Il ou elle doit les garder impérativement jusqu'à la fin de la saison comme justificatif en cas de réclamation.

### Question 9

Lors d'une rencontre de la coupe de la parité en phase zone interdépartementale, cinq équipes sont prévues pour jouer mais seulement quatre se présentent pour la compétition. Quel système de rencontre doit être utilisé par l'arbitre ?

- a) Le système Molter.
- b) Des matchs "aller-retour" avec couleurs inversées.
- c) Le système suisse.
- d) Le système toutes rondes.

### Question 10

Concernant la coupe de la parité, quelle proposition parmi les suivantes est correcte ?

- a) En système Molter, si deux membres ont une différence de classement Elo de plus de 100 points, le mieux classé doit être placé devant le moins bien classé
- b) Le cumul des classements Elo, estimés ou réels, de l'équipe doit être inférieur ou égal à 8000.
- c) Une équipe n'ayant pas l'intention de se déplacer, ou dans l'impossibilité d'aligner au moins trois membres, doit en avertir la personne chargée de l'organisation, au plus tard la veille du jour fixé par le match.
- d) Avant le début d'une phase, le capitaine remet une liste ordonnée de 5 membres maximum.

### Question 11

En combien de rondes se joue la phase 3 de la coupe « Jean-Claude Loubatière » ?

- a) 3.
- b) 5.
- c) 7.
- d) 8.

### Question 12

A quelle personne au niveau de la DNA faut-il faire sa demande de titre une fois toutes les conditions remplies ?

- a) Le directeur ou la directrice de la formation.
- b) Le directeur ou la directrice de l'arbitrage.
- c) Le directeur ou la directrice technique.
- d) Le directeur ou la directrice des titres.

### Question 13

Quelle est la définition d'un ou d'une arbitre « inactif » ?

- a) C'est un ou une arbitre qui n'a pas arbitré depuis quatre ans.
- b) C'est un ou une arbitre qui n'a pas arbitré depuis deux ans.
- c) C'est un ou une arbitre qui ne peut pas rédiger d'attestation de stage pratique (ASP).
- d) C'est un ou une arbitre qui n'a pas participé à un stage de formation depuis quatre ans.

### Question 14

Quel doit être le niveau minimal d'un arbitre principal de la finale du championnat de France féminin de parties rapides ?

- a) AFO1.
- b) AFO2.
- c) AFE1.
- d) AFE2.

## B- Matches de N2

Vous arbitrez toutes les rencontres de N2 de votre club en 2022-2023 et différentes questions vous ont été posées au cours de l'année. Indiquez les différentes réponses que vous avez fournies.

### Question 15

Le capitaine d'équipe de votre club vous a demandé en début de saison combien de groupes figuraient en N2 dans le championnat interclubs 2022-2023. Quelle a été votre réponse ?

- a) 4.
- b) 8.
- c) 10.
- d) 16.

### Question 16

Lors de la 3<sup>ème</sup> ronde, votre correspondant de club a été contacté par le club adverse afin d'avancer la ronde de 15 jours, mais il ne savait pas quelle décision prendre et vous a alors demandé ce qu'il fallait faire. Que lui avez-vous répondu ?

- a) « Cela ne pose aucun problème si les deux capitaines sont d'accord. »
- b) « Cela ne pose aucun problème car c'est moi qui arbitre la rencontre et me voici au courant. »
- c) « Cela ne pose aucun problème, il suffit d'envoyer un mail au directeur de groupe. »
- d) « C'est possible mais il nous faut l'accord écrit du directeur de groupe. »

### Question 17

Lors de l'assemblée générale du club, un des membres vous a signalé que le club ne possédait qu'un seul arbitre possédant le titre minimum d'AFO1. Il vous a demandé ce qui pouvait être autorisé dans le cas d'une rencontre de N2. Quelle réponse parmi les suivantes n'avez-vous pas donnée ?

- a) Demander à un arbitre stagiaire du club de l'arbitrer.
- b) Demander à un arbitre fédéral de club de l'arbitrer.
- c) Demander à un arbitre titré du club adverse de l'arbitrer.
- d) Demander à un arbitre n'appartenant à aucun des deux clubs de l'arbitrer.

### Question 18

Pour la quatrième journée de championnat, la rencontre avec l'autre équipe s'est déroulée pour des questions pratiques à mi-distance. Qui a dû règlementairement fournir le matériel de jeu ?

- a) L'organisateur recevant dans ses locaux même s'il n'était pas d'accord.
- b) Dans tous les cas le responsable de l'équipe ayant les blancs sur les échiquiers impairs.
- c) Le responsable de l'équipe ayant les noirs sur les échiquiers impairs.
- d) Le responsable de l'équipe ayant les blancs sur les échiquiers impairs si l'organisateur ne peut fournir ce matériel.

### Question 19

A la ronde 5, le capitaine d'équipe de votre club a permuté sur la feuille de match deux joueurs. Ces deux joueurs ont gagné leurs parties sur l'échiquier. Il vous a alors demandé ce qui allait être décidé par le directeur de groupe concernant la rencontre. Que lui avez-vous répondu ?

- a) « Les parties comptent pour le Elo mais un forfait administratif est prononcé. »
- b) « C'est trop tard pour une sanction puisque les parties ont été jouées. Mais elles comptent pour le Elo. »
- c) « Les parties ne comptent pas pour le Elo mais l'équipe est sanctionnée d'un forfait administratif. »
- d) « Les parties ne comptent pas pour le Elo et l'équipe est sanctionnée d'un forfait sportif. »

**Question 20**

A la ronde 6, alors que deux forfaits individuels ont déjà été subis par l'équipe adverse dans le courant de l'année, leur capitaine vous a prévenu qu'un de leur joueur était à nouveau forfait. Il vous a demandé quelle amende son club allait devoir régler. Que lui avez-vous répondu ?

- a) Aucune.
- b) Une amende de 100 €.
- c) Deux amendes de 100 €.
- d) Une amende de 200 €.

**Question 21**

Toujours lors de la ronde 6, une joueuse de l'équipe adverse n'est pas là au démarrage de la ronde que vous avez lancée seulement à 14 h 30 à cause d'un problème de salle impossible à ouvrir avant. A partir de quelle heure est-elle forfait ?

- a) 15 h 00.
- b) 15 h 15.
- c) 15 h 30.
- d) 15 h 45.

**Question 22**

Les rondes 7 et 8 étaient prévues pour être des rondes doubles, soit une ronde le samedi et une ronde le dimanche. Votre club s'est déplacé dans un club tiers et vous étiez la personne responsable de la rencontre. Vous aviez jusqu'à quel moment pour rentrer le procès-verbal (PV) de la rencontre du samedi ?

- a) Le soir même avant 22 h.
- b) Le dimanche soir, soit 24 h après.
- c) Le lundi soir, soit 48 h après.
- d) Le samedi suivant, soit un délai d'une semaine.

**Question 23**

A la fin de la saison, votre club doit monter de division grâce au départage. Quels départages ont été utilisés dans l'ordre ?

- a) Différentiel, Points de match, puis points "pour".
- b) Points de match, puis différentiel, puis points des parties jouées entre équipes à départager.
- c) Points de match, puis différentiel, puis points "pour".
- d) Différentiel, Points de match, puis points des parties jouées entre équipes à départager.

-----  
**FIN de l'UVC**

UVC – décembre 2022 - grille des réponses

QUESTION	REPONSE	ARTICLE DE REFERENCE	Taux Réussite
<b>A – Questions diverses</b>			
1	B	C01 - Coupe de France, art 2.3 : horaires en Coupe de France	56,7 (%)
2	C	R01 - Règles Générales, art. 2.3.1 : transferts	92,5 (%)
3	C	R01 - Règles Générales, art.2.4 : catégories	73,3 (%)
4	B	R01 - Règles Générales, art.5 : classement ELO estimé	93,6 (%)
5	D	A02 - Championnat de France des Clubs, art. 3.8 : délai de forfait	82,4 (%)
6	D	A02 - Championnat de France des Clubs, art. 3.7 : composition des équipes	77,5 (%)
7	B	R02 - Règles Générales – Annexe, art. 1 : délai d'appel	63,1 (%)
8	C	R02 - Règles Générales – Annexe, art. 4 : obligation administrative	87,7 (%)
9	D	C04 - Coupe de la Parité, art. 3.2 : système de rencontre	86,1 (%)
10	B	C04 - Coupe de la Parité, art. 3.7 : composition des équipes en coupe de la parité	82,9 (%)
11	A	C03 : Coupe Jean-Claude Loubatière, art. 3.2 : nombre de ronde en phase 3	93,1 (%)
12	D	Livre de l'Arbitre - RIDNA - art. 3.4 : demande de titre	77,5 (%)
13	D	Livre de l'Arbitre - RIDNA - art. 6.2 : arbitre inactif	93,1 (%)
14	A	F02 - Championnat individuel Féminin de parties rapides - art. 2.1 : niveau d'arbitrage	75,9 (%)
<b>B – Match de Nationale 2</b>			
15	B	A02 - Championnat de France des Clubs, art. 1.1 : nombre d'équipes engagées	89,8 (%)
16	D	A02 - Championnat de France des Clubs, art. 2.2 : avancée d'une rencontre	95,7 (%)
17	A	A02 - Championnat de France des Clubs, art.2.4 : niveau d'un arbitre en championnat	69,5 (%)
18	D	A02 - Championnat de France des Clubs, art. 2.6 : fourniture du matériel	75,4 (%)
19	A	A02 - Championnat de France des Clubs, art. 3.6 : problème administratif	77,5 (%)
20	A	A02 - Championnat de France des Clubs, art. 3.8 : amende pour forfait	83,4 (%)
21	B	A02 - Championnat de France des Clubs, art. 3.8 : horaire de forfait	20,9 (%)*
22	B	A02 - Championnat de France des Clubs, art. 3.11 : PV de rencontre	59,9 (%)
23	C	A02 - Championnat de France des Clubs, art. 4.4 : départages utilisés en championnat	75,9 (%)

\* voir remarque du correcteur dans le corrigé de l'UVC

## UVC- décembre 2022 – corrigé détaillé et commentaires

### A - Questions diverses

#### Question 1

Concernant l'heure d'une rencontre en quart de finale de coupe de France, quelle proposition parmi les suivantes est correcte ?

- a) Les rencontres doivent obligatoirement commencer, dans tous les cas, à 14 h 15.
- b) Un club peut exiger de commencer une rencontre à 10 h 00 sous certaines conditions.
- c) La direction de la coupe de France impose dans tous les cas l'heure de la rencontre.
- d) Les clubs peuvent s'entendre pour avancer l'heure d'une rencontre sans nécessité d'avoir l'accord de la direction de la coupe de France.

*Article 2.3 du C01 - Coupe de France*

#### Question 2

Pour la saison 2022-2023, quelles sont les dates de la période de transfert libre ?

- a) Du 1<sup>er</sup> juillet au 30 août.
- b) Du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre.
- c) Du 15 juillet au 30 septembre.
- d) Du 15 juillet au 30 novembre.

*Article 2.3.1 du R01 - Règles Générales*

#### Question 3

Elise est née le 04/02/2012. Quelle est sa catégorie pour la saison 2022-2023 ?

- a) U8.
- b) U10.
- c) U12.
- d) U14.

*Article 2.4 du R01 - Règles Générales*

#### Question 4

Quel est le classement Elo en cadence lente estimé par défaut pour un joueur né le 15 octobre 2008, pour la saison 2022-2023 ?

- a) 1099.
- b) 1199.
- c) 1299.
- d) 1399.

*Article 5 du R01 - Règles Générales*

#### Question 5

Lors d'une rencontre de N3 lancée à 14 h 15, un joueur arrive à sa table à 15 h 00, quelle proposition parmi les suivantes est correcte ?

- a) Le joueur est forfait car le délai de forfait est de 0.
- b) Le joueur est forfait car le délai de forfait est de 30 minutes.
- c) Comme le joueur a un motif de retard, sa pendule est réglée sur la durée initiale.
- d) Le joueur commence sa partie avec 45 minutes de moins à sa pendule.

*Article 3.8 du A02 - Championnat de France des Clubs*

### Question 6

Concernant les championnats de France des clubs, quelle proposition parmi les suivantes est correcte ?

- a) En Top 16, N1, N2 et N3, chaque équipe doit inscrire sur la feuille de match au moins une joueuse française.
- b) En Top 16, une joueuse doit avoir un ELO minimum de 1800.
- c) Au moins cinq des joueurs ou joueuses composant une équipe doivent posséder la nationalité française ou être ressortissants de l'Union Européenne résidant en France, ou extracommunautaires résidant en France depuis trois ans.
- d) En N1, chaque équipe doit aligner à chaque ronde au moins quatre personnes ayant déjà participé au moins une fois pour le compte de cette équipe depuis le début de la saison.

*Article 3.7 du A02 - Championnat de France des Clubs*

### Question 7

Au cours d'une compétition fédérale, une équipe se voit infliger une amende du directeur de groupe de 100 € par suite du forfait d'une joueuse de l'équipe. Cette équipe souhaite faire appel auprès de la commission d'appel sportif. De quel délai dispose-t-elle après réception de la décision ?

- a) 7 jours.
- b) 10 jours.
- c) 15 jours.
- d) 1 mois date à date.

*Article 1 du R02 - Règles Générales - Annexes*

### Question 8

Concernant les feuilles de parties remplies au cours d'une ronde de N4, pendant quelle durée ces feuilles doivent-elles être conservées par l'organisateur de la rencontre ?

- a) Il ou elle ne doit pas les conserver mais doit les transmettre à la direction de groupe.
- b) Il ou elle doit les garder un mois comme justification en cas d'appel sportif.
- c) Il ou elle doit les garder au moins six mois.
- d) Il ou elle doit les garder impérativement jusqu'à la fin de la saison comme justificatif en cas de réclamation.

*Article 4 du R02 - Règles Générales - Annexes*

### Question 9

Lors d'une rencontre de la coupe de la parité en phase zone interdépartementale, cinq équipes sont prévues pour jouer mais seulement quatre se présentent pour la compétition. Quel système de rencontre doit être utilisé par l'arbitre ?

- a) Le système Molter.
- b) Des matchs "aller-retour" avec couleurs inversées.
- c) Le système suisse.
- d) Le système toutes rondes.

*Article 3.2 du C04 - Coupe de la Parité*

### Question 10

Concernant la coupe de la parité, quelle proposition parmi les suivantes est correcte ?

- a) En système Molter, si deux membres ont une différence de classement Elo de plus de 100 points, le mieux classé doit être placé devant le moins bien classé.
- b) Le cumul des classements Elo, estimés ou réels, de l'équipe doit être inférieur ou égal à 8000.
- c) Une équipe n'ayant pas l'intention de se déplacer, ou dans l'impossibilité d'aligner au moins trois membres, doit en avertir la personne chargée de l'organisation, au plus tard la veille du jour fixé par le match.
- d) Avant le début d'une phase, le capitaine remet une liste ordonnée de 5 membres maximum.

*Article 3.7 du C04 - Coupe de la Parité*

### Question 11

En combien de rondes se joue la phase 3 de la coupe « Jean-Claude Loubatière » ?

- a) 3.
- b) 5.
- c) 7.
- d) 8.

*Article 3.2 du C03 - Coupe Jean-Claude Loubatière*

### Question 12

A quelle personne au niveau de la DNA faut-il faire sa demande de titre une fois toutes les conditions remplies ?

- a) Le directeur ou la directrice de la formation.
- b) Le directeur ou la directrice de l'arbitrage.
- c) Le directeur ou la directrice technique.
- d) Le directeur ou la directrice des titres.

*Article 3.4 du RIDNA - Livre de l'Arbitre*

### Question 13

Quelle est la définition d'un ou d'une arbitre « inactif » ?

- a) C'est un ou une arbitre qui n'a pas arbitré depuis quatre ans.
- b) C'est un ou une arbitre qui n'a pas arbitré depuis deux ans.
- c) C'est un ou une arbitre qui ne peut pas rédiger d'attestation de stage pratique (ASP).
- d) C'est un ou une arbitre qui n'a pas participé à un stage de formation depuis quatre ans.

*Article 6.2 du RIDNA - Livre de l'Arbitre*

### Question 14

Quel doit être le niveau minimal d'un arbitre principal de la finale du championnat de France féminin de parties rapides ?

- a) AFO1.
- b) AFO2.
- c) AFE1.
- d) AFE2.

*Article 2. 1 du F02 - Championnat individuel Féminin de parties rapides*

## B - Matchs de N2

Vous arbitrez toutes les rencontres de N2 de votre club en 2022-2023 et différentes questions vous ont été posées au cours de l'année. Indiquez les différentes réponses que vous avez fournies.

### Question 15

Le capitaine d'équipe de votre club vous a demandé en début de saison combien de groupes figuraient en N2 dans le championnat interclubs 2022-2023. Quelle a été votre réponse ?

- a) 4.
- b) 8.
- c) 10.
- d) 16.

*Article 1.1 du A02 - Championnat de France des Clubs*

### Question 16

Lors de la 3<sup>ème</sup> ronde, votre correspondant de club a été contacté par le club adverse afin d'avancer la ronde de 15 jours, mais il ne savait pas quelle décision prendre et vous a alors demandé ce qu'il fallait faire. Que lui avez-vous répondu ?

- a) « Cela ne pose aucun problème si les deux capitaines sont d'accord. »
- b) « Cela ne pose aucun problème car c'est moi qui arbitre la rencontre et me voici au courant. »
- c) « Cela ne pose aucun problème, il suffit d'envoyer un mail au directeur de groupe. »
- d) « C'est possible mais il nous faut l'accord écrit du directeur de groupe. »

*Article 2.2 du A02 - Championnat de France des Clubs*

### Question 17

Lors de l'assemblée générale du club, un des membres vous a signalé que le club ne possédait qu'un seul arbitre possédant le titre minimum d'AFO1. Il vous a demandé ce qui pouvait être autorisé dans le cas d'une rencontre de N2. Quelle réponse parmi les suivantes n'avez-vous pas donnée ?

- a) Demander à un arbitre stagiaire du club de l'arbitrer.
- b) Demander à un arbitre fédéral de club de l'arbitrer.
- c) Demander à un arbitre titré du club adverse de l'arbitrer.
- d) Demander à un arbitre n'appartenant à aucun des deux clubs de l'arbitrer.

*Article 2.4 du A02 - Championnat de France des Clubs*

### Question 18

Pour la quatrième journée de championnat, la rencontre avec l'autre équipe s'est déroulée pour des questions pratiques à mi-distance. Qui a dû règlementairement fournir le matériel de jeu ?

- a) L'organisateur recevant dans ses locaux même s'il n'était pas d'accord.
- b) Dans tous les cas le responsable de l'équipe ayant les blancs sur les échiquiers impairs.
- c) Le responsable de l'équipe ayant les noirs sur les échiquiers impairs.
- d) Le responsable de l'équipe ayant les blancs sur les échiquiers impairs si l'organisateur ne peut pas fournir ce matériel.

*Article 2.6 du A02 - Championnat de France des Clubs*

### Question 19

A la ronde 5, le capitaine d'équipe de votre club a permuté sur la feuille de match deux joueurs. Ces deux joueurs ont gagné leurs parties sur l'échiquier. Il vous a alors demandé ce qui allait être décidé par le directeur de groupe concernant la rencontre. Que lui avez-vous répondu ?

- a) « Les parties comptent pour le Elo mais un forfait administratif est prononcé. »
- b) « C'est trop tard pour une sanction puisque les parties ont été jouées. Mais elles comptent pour le Elo. »
- c) « Les parties ne comptent pas pour le Elo mais l'équipe est sanctionnée d'un forfait administratif. »
- d) « Les parties ne comptent pas pour le Elo et l'équipe est sanctionnée d'un forfait sportif. »

*Article 3.6 du A02 - Championnat de France des Clubs*

### Question 20

A la ronde 6, alors que deux forfaits individuels ont déjà été subis par l'équipe adverse dans le courant de l'année, leur capitaine vous a prévenu qu'un de leur joueur était à nouveau forfait. Il vous a demandé quelle amende son club allait devoir régler. Que lui avez-vous répondu ?

- a) Aucune.
- b) Une amende de 100 €.
- c) Deux amendes de 100 €.
- d) Une amende de 200 €.

*Article 3.8 du A02 - Championnat de France des Clubs*

### Question 21

Toujours lors de la ronde 6, une joueuse de l'équipe adverse n'est pas là au démarrage de la ronde que vous avez lancée seulement à 14 h 30 à cause d'un problème de salle impossible à ouvrir avant. A partir de quelle heure est-elle forfait ?

- a) 15 h 00.
- b) 15 h 15.**
- c) 15 h 30.
- d) 15 h 45.

*Article 3.8 du A02 - Championnat de France des Clubs*

**Remarque du correcteur :** la question 21 de l'UVC a eu un taux de réussite très faible, environ 20 %, comparativement aux autres questions. Il s'agit d'une question sur la compréhension des forfaits, élément essentiel à tout arbitre, en particulier un arbitre fédéral de club. Ce dernier arbitre le plus souvent les rencontres d'interclub dans lesquels les forfaits se retrouvent être souvent de mise. Pour rappel, il existe trois forfaits différents :

- *Le forfait du règlement de la FIDE soit 0 par défaut ;*
- *Le forfait correspondant aux rencontres fédérales, soit 1 h pour toutes les divisions nationales à compter de l'heure officielle de la rencontre ;*
- *Le forfait de toutes les autres compétitions. Ce délai est à lire sur les règlements de ces compétitions.*

Il est absolument nécessaire pour un arbitre candidat d'être bien au point sur cette question. »

### Question 22

Les rondes 7 et 8 étaient prévues pour être des rondes doubles, soit une ronde le samedi et une ronde le dimanche. Votre club s'est déplacé dans un club tiers et vous étiez la personne responsable de la rencontre. Vous aviez jusqu'à quel moment pour rentrer le procès-verbal (PV) de la rencontre du samedi ?

- a) Le soir même avant 22 h.
- b) Le dimanche soir, soit 24 h après.**
- c) Le lundi soir, soit 48 h après.
- d) Le samedi suivant, soit un délai d'une semaine.

*Article 3.11.a) du A02 - Championnat de France des Clubs*

### Question 23

A la fin de la saison, votre club doit monter de division grâce au départage. Quels départages ont été utilisés dans l'ordre ?

- a) Différentiel, Points de match, puis points "pour".
- b) Points de match, puis différentiel, puis points des parties jouées entre équipes à départager.
- c) Points de match, puis différentiel, puis points "pour".**
- d) Différentiel, Points de match, puis points des parties jouées entre équipes à départager.

*Article 4.4 du A02 - Championnat de France des Clubs*

-----  
**Fin du corrigé de l'UVC**

## UVO - session de décembre 2022

**Durée : 1 heure**

Tous les documents sont autorisés (en version imprimée ou numérique) sauf les annales constituées de sujets et de corrigés. Il est interdit de téléphoner ou de se connecter à Internet pendant l'épreuve (hormis les épreuves effectuées en ligne).

**Pour chaque question, une seule réponse est attendue.**

**Toutes les questions rapportent un point. 80 % de bonnes réponses sont nécessaires pour avoir l'UV donc 16 bonnes réponses (l'UV a 20 questions).**

Cliquer sur la case à cocher correspondant à la bonne réponse.

### Question 1

Pour obtenir le titre d'Arbitre Fédéral Open de premier niveau, un candidat doit remplir certains critères.

Dans la liste suivante, un critère relève d'un autre titre.

Lequel ?

- a) **Un rapport technique complet doit être validé par le Directeur des Titres.**
- b) **Sur l'aspect théorique, il faut être titulaire de l'UVO et UVT.**
- c) **Il faut être âgé d'au moins 16 ans.**
- d) **Sur l'aspect pratique, il faut obtenir deux Attestations de Stage Pratique favorables.**

### Question 2

Chaque arbitre titré doit participer à un stage de formation continue pour mettre à niveau ses connaissances.

Cela permet de prolonger la période de validité de la licence d'arbitre.

Quelle est la fréquence de cette formation ?

- a) **Une fois tous les ans.**
- b) **Une fois tous les deux ans.**
- c) **Une fois tous les trois ans.**
- d) **Une fois tous les quatre ans.**

### Question 3 :

Pour arbitrer un tournoi homologué FIDE, un arbitre fédéral, qu'il soit national ou titré de la FIDE, doit s'acquitter d'une somme d'argent auprès de la FIDE : c'est l'agrément FIDE.

Un arbitre sans titre de la FIDE souhaite obtenir cet agrément.

Quelle somme doit-il régler ?

- a) **10 €**
- b) **20 €**
- c) **30 €**
- d) **40 €**

### Question 4 :

Une fois l'agrément FIDE obtenu, vous pourrez en tant qu'Arbitre Fédéral Open de niveau 1 arbitrer différents types de tournois homologués FIDE.

Dans la liste suivante, quel tournoi vous ne pourrez pas arbitrer comme arbitre principal ?

- a) **La phase départementale de la coupe Jean-Claude Loubatière.**
- b) **La finale de la coupe de France.**
- c) **Un tournoi FIDE où des normes aux joueurs sont possibles.**
- d) **Le plus important tournoi rapide FIDE de votre région.**

**Question 5 :**

Un organisateur vous appelle pour arbitrer son prochain tournoi homologué pour le classement rapide FFE.

La demande d'homologation doit se faire en respectant un certain délai.

Quel est ce délai ?

- a) Sept jours.
- b) Dix jours.
- c) Quinze jours.
- d) Trente jours.

**Question 6 :**

Un président de club vous appelle pour arbitrer son premier rapide homologué.

Il souhaite un tarif unique des droits d'inscriptions. Certains membres du club lui indiquent que pour les tournois auxquels ils ont participé, les droits d'inscriptions pour les jeunes correspondaient à la moitié du prix adulte. D'autres membres se souviennent avoir lu quelque part que les jeunes paient au maximum 50% du prix adulte pour favoriser leur participation.

Quelle proposition allez-vous lui conseiller ?

- a) 20 € tarif unique.
- b) 20 € - 10 €.
- c) 20 € - 8 €.
- d) Toutes les propositions sont valables.

**Question 7 :**

Vous êtes l'arbitre du tournoi homologué rapide FIDE de votre club.

Quinze jours avant le tournoi, votre président reçoit des demandes d'inscriptions de la part d'un GM, d'un MI, d'un GM par correspondance (ICCF) membre de la FFE et de deux membres de l'équipe de France jeunes.

Qui est concerné par la gratuité des droits d'inscriptions ?

- a) Tous les joueurs.
- b) Tous les titrés.
- c) Tous les jeunes.
- d) Personne.

**Question 8 :**

Lors du pointage d'un tournoi homologué FIDE à cadence lente, des personnes non préinscrites se présentent à la personne préposée.

Parmi la liste suivante, quelle personne ne pourra pas participer ?

- a) Un joueur Français titulaire d'une licence A.
- b) Un joueur Belge affilié à la FIDE par sa fédération.
- c) Un joueur Anglais vous ayant remis le document « Attestation sur l'honneur » de la DNA.
- d) Un maître Fide de Minsk, code FIDE BLR.

**Question 9 :**

Lors du pointage d'un tournoi homologué FIDE à cadence lente, une joueuse Française non licenciée se présente pour participer. A défaut de produire une « Attestation sur l'honneur », l'organisateur devra prendre la licence de cette joueuse dans son club.

Quel est le délai pour effectuer cette prise de licence ?

- a) Le jour même.
- b) Au plus tard 3 jours après la fin du tournoi.
- c) Au plus tard 5 jours après la fin du tournoi.
- d) Au plus tard 7 jours après la fin du tournoi.

**Question 10 :**

Vous arbitrez un tournoi homologué FIDE à cadence lente en France.

Après le lancement d'une ronde, un joueur vient vous voir car son adversaire est absent. Il aimerait savoir quand la partie sera gagnée par forfait car le règlement intérieur ne fournit aucune information sur ce point.

Quel est donc le délai de forfait ?

- a) Zéro minute.
- b) Trente minutes.
- c) Quarante minutes.
- d) Soixante minutes.

**Question 11 :**

Sur les lieux d'un tournoi, l'arbitre peut prendre des sanctions pour infractions aux règles du jeu de compétition.

Dans la liste suivante, laquelle n'en fait pas partie ?

- a) Faire rejouer la partie.
- b) L'exclusion pour une ou plusieurs rondes.
- c) L'avertissement.
- d) La déclaration de la perte de la partie par le joueur incriminé.

**Question 12 :**

Lors d'un tournoi homologué, suite à un soupçon de triche d'un joueur, vous rédigez le formulaire de suspicion.

Après avoir joint toutes les pièces nécessaires avec ce rapport (parties/photos/ témoignages/ plainte d'un joueur ou tout autre élément estimé pertinent), à qui devez-vous l'envoyer ?

- a) A la Commission Fédérale de Discipline.
- b) Au secrétariat fédéral.
- c) A la Commission Fair-play.
- d) A la Commission d'Appel Sportif.

**Question 13 :**

Selon les règles de compétition, un joueur peut faire appel de toute décision de l'arbitre.

Si rien n'est indiqué dans le règlement du tournoi, qui examinera l'appel de ce joueur ?

- a) L'organisateur.
- b) La Commission Technique.
- c) La Direction Régionale de l'arbitrage.
- d) La Commission d'Appel Sportif.

**Question 14 :**

Ci-après une partie de la grille américaine finale d'un tournoi.

Le joueur arrivant 11<sup>ème</sup> au classement vient vous voir. Il a essayé de calculer son Buchholz.

Une valeur lui manque, celle du score ajusté de la ronde où il a gagné par forfait.

Quelle est cette valeur ?

419e Rapide Fide du Canal  
Grille américaine après la ronde 5

Pl	Nom	Rapide	Cat.	Fede	Ligue	R 1	R 2	R 3	R 4	R 5	Pts
1	KERN Nicolas	2064 F	SenM		HDF	+ 41B	+ 28N	+ 5B	+ 12N	+ 11B	5
2	SAGLIER Paul	2194 F	SenM		IDF	+ 35B	+ 32N	+ 33B	+ 4N	+ 3B	5
3	TIERES Cristiano	1978 F	SenM		IDF	+ 42N	+ 18B	+ 8N	+ 6B	- 2N	4
4	BABAUD Antoine	2067 F	JunM		IDF	+ 48N	+ 29B	+ 7N	- 2B	+ 18N	4
5 m	ESPINOZA PALOMINO Willyam	2400 F	SenM			+ 34N	+ 15B	- 1N	+ 22B	+ 17N	4
6	AGHAMIR ALROBIAI Nizar	2145 F	SenM		HDF	+ 39B	+ 26N	+ 14B	- 3N	+ 24B	4
7	ABITBOL Raphael	1899 F	SenM		IDF	+ 46B	+ 30N	- 4B	+ 14N	+ 12B	4
8 m	CALISTRU Tristan	2211 F	SenM		IDF	+ 50B	+ 20N	- 3B	+ 32N	+ 13B	4
9	CANTIN Loic	2181 F	SenM		IDF	+ 40N	+ 23B	- 13N	+ 29B	+ 15N	4
10	GOSELIN Yoann	1426 F	SenM		IDF	- 12B	+ 49N	+ 25B	+ 20N	+ 28B	4
11	BADE Satya	2033 F	SenM		IDF	>	=	+ 16N	+ 13B	- 1N	3½
12 f	DAESCHLER Florian	2195 F	SenM		IDF	+ 10N	+ 22B	+ 19N	- 1B	- 7N	3

- a) 0
- b) 1
- c) 2
- d) 3

**Question 15 :**

Vous arbitrez un tournoi à cadence lente homologué FIDE.

Ci-après le parcours d'un joueur dont c'est la première compétition d'échecs.

Quel sera son premier classement FIDE ?

	4	DOUKARI Said	1199 E	SenM	FRA	OCC	5	16½	1404	
1	B ½	72	BOURNY Dominique	1064 F	VetM	FRA	OCC	1½	19½	1005
2	N 1	26	RIBOURG Pierre	1095 F	PupM	FRA	OCC	3½	17½	1266
3	B 1	71	LAVILLEDIEU Melys	1078 F	PupF	FRA	OCC	1½	19½	1085
4	N ½	25	BALANDRAUD Andre	1292 F	VetM	FRA	OCC	3½	21	1236
5	B 1	12	MOREL Yael	1034 F	PupM	FRA	OCC	4	21	1345
6	N 1	13	RIBON Aurelien	1199 E	SenM	FRA	OCC	4	20½	1309

- a) 1113
- b) 1153
- c) 1173
- d) 1193

**Question 16 :**

Vous arbitrez un open à cadence rapide FIDE.

Le tournoi compte 80 participants dont dix joueurs titrés adultes (GM et MI).

Les inscriptions enregistrées avant majoration se décomposent en 30 adultes au tarif unitaire de 20 € et 10 jeunes à 10 €.

Sur place, 30 joueurs se sont inscrits : 20 adultes au tarif de 25 € et 10 enfants à 15 €.

Quels sont les droits d'homologation ?

- a) 94 €
- b) 98 €
- c) 104,5 €
- d) 108 €

**Question 17 :**

La liste des prix au classement général est :

1<sup>er</sup> : 300 €

2<sup>ème</sup> : 200 €

3<sup>ème</sup> : 100 €

Au classement général les prix sont distribués au système Hort.

**20e Rencontres du Cap d'Agde - Cavalier  
Classement après la ronde 9**

Pl	Nom	Elo	Cat.	Fede	Ligue	Club	Pts
1	PIRIZ Emilio	2000	F	SenM		PAC Marseille-Echecs	7½
2	BOURGOIN Cecile	1708	F	SenF		NAQ Echiquier Agenais	7½
3	MULLER-MOINGT Bastien	1812	F	PupM		EST Bischwiller	7
4	GOUJA Wissem	1812	F	MinM		IDF C.E. de Bois-Colombes	7
5	CONTIE Lilio	1690	F	BenM		OCC Echiquier Carcassonnais	6½
6	PITAVAL Lubin	1718	F	MinM		ARA Echecs Club de Corbas Mions	6½

A partir du classement donné, quel prix sera gagné par Wissem GOUJA ?

- a) 0 €
- b) 25 €
- c) 50 €
- d) 75 €

**Question 18 :**

Concernant les principes du Barème d'indemnisation de l'arbitre, l'une des affirmations suivantes est erronée.

Laquelle ?

- a) L'indemnisation de l'arbitre adjoint ne peut pas être inférieure à 50€.
- b) Dès qu'un tournoi est homologué, l'organisateur est tenu de faire appel à un arbitre fédéral titré.
- c) Pour les tournois homologués, le quota est d'un arbitre pour 80 joueurs.
- d) Le calcul de l'indemnité est valable pour l'arbitre principal.

**Question 19 :**

A la fin de chaque tournoi, l'arbitre est tenu d'effectuer le rapport technique.

Un des éléments est l'envoi de la sauvegarde PAPI (boule).

Quel en est le délai ?

- a) Le jour même.
- b) Deux jours.
- c) Quatre jours.
- d) Sept jours.

**Question 20 :**

L'envoi du rapport technique fait partie du travail administratif de l'arbitre après le tournoi.

Pour quel arbitre fédéral est-il obligatoire systématiquement ?

- a) L'arbitre AFO1 et plus.
- b) L'AFO1.
- c) L'AFO2.
- d) L'AFE.

-----  
**Fin de l'UVO**

## UVO – décembre 2022 – Grille des réponses

[R0 : Règlement - livre de la fédération](#)

[LA : Livre de l'arbitre](#)

[GI : Guide de l'International](#)

[NE : Non évalué](#)

Question	Réponse	Document de référence : Article	Taux Réussite
1	C	LA - Règlement intérieur de la DNA, art. 11	88 (%)
2	D	LA - Règlement intérieur de la DNA, art. 6.2	96 (%)
3	B	GI - Art. 1.2 - Montant des droits	90 (%)
4	C	LA - Règlement intérieur de la DNA, art. 18.2	76 (%)
5	B	R03 - Demande d'homologation d'un tournoi de type A ou B - Art. 2.6	72 (%)
6	D	R03 - Droits d'inscriptions Art. 2.3	90 (%)
7	D	R03 - Droits d'inscriptions Art. 2.3	66 (%)
8	D	R01 Licences Art. 1.5	54 (%)
9	D	R03 Conditions de participation des joueurs et joueuses Art. 2.5	58 (%)
10	B	R01 - Retard autorisé Art. 3.1.2	68 (%)
11	A	LA Règles de compétition Art. 12.9	86 (%)
12	B	LA Chap.5.1 Gestion administrative des tournois - Gestion de fin de tournoi - Suspicion/plainte pour triche	66 (%)
13	D	R03 - 5. Commissions d'Appel	80 (%)
14	C	LA Chap.5.2 Les départages - Systèmes de départage utilisant les résultats des adversaires - Art. 2.2	47 (%)
15	C	LA Chap.6.1 Le classement de la FIDE - Art. 8.2.3	NE
16	A	LA Chap.5.1 Gestion administrative des tournois	NE
17	B	LA Chap. 5.3 Le système Hort	82 (%)
18	C	LA Chap.5.1 Gestion administrative des tournois - 1 Principes Généraux – Barème d'indemnisation de l'arbitre	82 (%)
19	A	LA Chap.5.1 Gestion administrative des tournois - Gestion de fin de tournoi	60 (%)
20	B	LA Chap.5.1 Gestion administrative des tournois Rapport Technique	60 (%)

**Remarque :** la sélection du choix des réponses pour les questions 15 et 16, a donné lieu à un problème dans le formulaire réponse PDF lors de l'examen. Ces questions n'ont donc pas été évaluées.

## UVO- décembre 2022 – corrigé

### Question 1

Pour obtenir le titre d'Arbitre Fédéral Open de premier niveau, un candidat doit remplir certains critères.

Dans la liste suivante, un critère relève d'un autre titre.

Lequel ?

- a) Un rapport technique complet doit être validé par le Directeur des Titres.
- b) Sur l'aspect théorique, il faut être titulaire de l'UVO et UVT.
- c) Il faut être âgé d'au moins 16 ans.
- d) Sur l'aspect pratique, il faut obtenir deux Attestations de Stage Pratique favorables.

LA RIDNA - Article 10 : Un arbitre fédéral de club (AFC) est une personne dont l'âge minimum est de 16 ans.

LA RIDNA - Article 11 : Un arbitre fédéral d'open (AFO) est une personne dont l'âge minimum est de 18 ans.

### Question 2

Chaque arbitre titré doit participer à un stage de formation continue pour mettre à niveau ses connaissances.

Cela permet de prolonger la période de validité de la licence d'arbitre.

Quelle est la fréquence de cette formation ?

- a) Une fois tous les ans.
- b) Une fois tous les deux ans.
- c) Une fois tous les trois ans.
- d) Une fois tous les quatre ans.

LA RIDNA - Article 6.2

Au moins une fois tous les 4 ans, chaque arbitre titré doit s'inscrire à un stage de formation continue qu'il est tenu de suivre entièrement.

### Question 3 :

Pour arbitrer un tournoi homologué FIDE, un arbitre fédéral, qu'il soit national ou titré de la FIDE, doit s'acquitter d'une somme d'argent auprès de la FIDE : c'est l'agrément FIDE.

Un arbitre sans titre de la FIDE souhaite obtenir cet agrément.

Quelle somme doit-il régler ?

- a) 10 €
- b) 20 €
- c) 30 €
- d) 40 €

Guide de l'Arbitrage à l'International Article 1.2 Montant des droits : Le montant des droits dépend du titre et de la catégorie de l'arbitre.

### Question 4 :

Une fois l'agrément FIDE obtenu, vous pourrez en tant qu'Arbitre Fédéral Open de niveau 1 arbitrer différents types de tournois homologués FIDE.

Dans la liste suivante, quel tournoi vous ne pourrez pas arbitrer comme arbitre principal ?

- a) La phase départementale de la coupe Jean-Claude Loubatière.
- b) La finale de la coupe de France.
- c) Un tournoi FIDE où des normes aux joueurs sont possibles.
- d) Le plus important tournoi rapide FIDE de votre région.

LA RIDNA - Article 18.2

L'arbitre Fédéral Elite de niveau 1 agréé F.I.D.E peut arbitrer tous les types d'événements échiqués homologués par la F.I.D.E. y compris avec la possibilité de délivrer des normes aux joueurs et aux arbitres.

**Question 5 :**

Un organisateur vous appelle pour arbitrer son prochain tournoi homologué pour le classement rapide FFE. La demande d'homologation doit se faire en respectant un certain délai.

Quel est ce délai ?

- a) Sept jours.
- b) Dix jours.
- c) Quinze jours.
- d) Trente jours.

**LA 5.1 Gestion administrative des tournois - Demande d'homologation - Homologation des Tournois**

**R03 Compétition homologuées - Demande d'homologation d'un tournoi de type A ou B - Article 2.6**

*Les demandes d'homologation doivent se faire dans les délais selon la nature du tournoi : FFE rapide : 10 jours avant le tournoi.*

**Question 6 :**

Un président de club vous appelle pour arbitrer son premier rapide homologué.

Il souhaite un tarif unique des droits d'inscriptions. Certains membres du club lui indiquent que pour les tournois auxquels ils ont participé, les droits d'inscriptions pour les jeunes correspondaient à la moitié du prix adulte. D'autres membres se souviennent avoir lu quelque part que les jeunes paient au maximum 50% du prix adulte pour favoriser leur participation.

Quelle proposition allez-vous lui conseiller ?

- a) 20 € tarif unique.
- b) 20 € - 10 €.
- c) 20 € - 8 €.
- d) Toutes les propositions sont valables.

**R03 Compétitions homologuées - Article 2.3 Droits d'inscriptions**

*Les droits d'inscriptions des joueurs et joueuses de U8 à U20 sont définis par l'organisateur.*

**Question 7 :**

Vous êtes l'arbitre du tournoi homologué rapide FIDE de votre club.

Quinze jours avant le tournoi, votre président reçoit des demandes d'inscriptions de la part d'un GM, d'un MI, d'un GM par correspondance (ICCF) membre de la FFE et de deux membres de l'équipe de France jeunes.

Qui est concerné par la gratuité des droits d'inscriptions ?

- a) Tous les joueurs.
- b) Tous les titrés.
- c) Tous les jeunes.
- d) Personne.

**R03 Compétitions homologuées - Article 2.3 Droits d'inscriptions**

*Dans les tournois A, l'inscription est gratuite pour les GMI, MI, GMF, MIF, les membres de l'équipe de France Jeunes, les champions de France jeunes en titre et les GMI ICCF (par correspondance) membres de la FFE, sous réserve qu'ils aient prévenu l'organisateur au moins 48 heures avant le début du tournoi.*

*La gratuité s'applique donc en cadence lente/standard (tournois A), non aux tournois rapides/blitz (tournois B).*

**Question 8 :**

Lors du pointage d'un tournoi homologué FIDE à cadence lente, des personnes non préinscrites se présentent à la personne préposée.

Parmi la liste suivante, quelle personne ne pourra pas participer ?

- a) Un joueur Français titulaire d'une licence A.
- b) Un joueur Belge affilié à la FIDE par sa fédération.
- c) Un joueur Anglais vous ayant remis le document « Attestation sur l'honneur » de la DNA.
- d) Un maître Fide de Minsk, code FIDE BLR.

**R01 Règles générales - Article 1.5 - Licences**

*À partir du 30 mars 2022, les joueurs et joueuses évoluant auprès de la FIDE avec le code RUS ou BLR (Russie et Biélorussie), ne sont pas autorisés à participer aux compétitions par équipes ou individuelles homologuées par la FFE.*

**Question 9 :**

Lors du pointage d'un tournoi homologué FIDE à cadence lente, une joueuse Française non licenciée se présente pour participer. A défaut de produire une « Attestation sur l'honneur », l'organisateur devra prendre la licence de cette joueuse dans son club.

Quel est le délai pour effectuer cette prise de licence ?

- a) Le jour même.
- b) Au plus tard 3 jours après la fin du tournoi.
- c) Au plus tard 5 jours après la fin du tournoi.
- d) Au plus tard 7 jours après la fin du tournoi.

**R03 Compétitions homologuées - Article 2.5. Conditions de participation des joueurs et joueuses**

*Les joueuses et joueurs non licenciés A en début de tournoi devront prendre une licence A dans le club organisateur. Celui-ci s'engage à fournir un reçu aux personnes concernées et à régulariser la prise de licence au plus tard 7 jours après la fin du tournoi.*

**Question 10 :**

Vous arbitrez un tournoi homologué FIDE à cadence lente en France.

Après le lancement d'une ronde, un joueur vient vous voir car son adversaire est absent. Il aimerait savoir quand la partie sera gagnée par forfait car le règlement intérieur ne fournit aucune information sur ce point.

Quel est donc le délai de forfait ?

- a) Zéro minute.
- b) Trente minutes.
- c) Quarante minutes.
- d) Soixante minutes.

**R01 Règles générales Article 3.1.2 Retard autorisé**

*Le retard autorisé devant l'échiquier est fixé à 30 minutes par défaut sauf si le règlement intérieur du tournoi ou le règlement fédéral prévoit autre chose.*

**Question 11 :**

Sur les lieux d'un tournoi, l'arbitre peut prendre des sanctions pour infractions aux règles du jeu de compétition.

Dans la liste suivante, laquelle n'en fait pas partie ?

- a) Faire rejouer la partie.
- b) L'exclusion pour une ou plusieurs rondes.
- c) L'avertissement.
- d) La déclaration de la perte de la partie par le joueur incriminé.

**LA - Règles de compétition - Article 12.9 :**

*Les options à disposition de l'arbitre, pour sanctionner une infraction aux règles du jeu de compétition, sont listées dans cet article, La possibilité de faire rejouer la partie n'y figure pas.*

**Question 12 :**

Lors d'un tournoi homologué, suite à un soupçon de triche d'un joueur, vous rédigez le formulaire de suspicion.

Après avoir joint toutes les pièces nécessaires avec ce rapport (parties/photos/ témoignages/ plainte d'un joueur ou tout autre élément estimé pertinent), à qui devez-vous l'envoyer ?

- a) A la Commission Fédérale de Discipline.
- b) Au secrétariat fédéral.
- c) A la Commission Fair-play.
- d) A la Commission d'Appel Sportif.

**Suspicion/plainte pour triche - Gestion de fin de tournoi - 5.1 Gestion administrative des tournois LA**

*L'arbitre joint toutes les pièces nécessaires avec ce rapport : parties/photos/ témoignages/ plainte d'un joueur ou tout autre élément qu'il estime pertinent. Le rapport est envoyé directement au secrétariat fédéral qui redirige le dossier vers la commission Fair-play de la FFE.*

**Question 13 :**

Selon les règles de compétition, un joueur peut faire appel de toute décision de l'arbitre.

Si rien n'est indiqué dans le règlement du tournoi, qui examinera l'appel de ce joueur ?

- a) L'organisateur.
- b) La Commission Technique.
- c) La Direction Régionale de l'arbitrage.
- d) La Commission d'Appel Sportif.

**R03 Compétitions homologuées - 5. Commissions d'Appel**

Pour les autres tournois, la mise en place de ces commissions est facultative. Les éventuels appels des joueurs et joueuses seront examinés par la Commission d'Appels Sportifs fédérale ou, lorsqu'elle existe, par la Commission d'Appels Sportifs de la Ligue.

**Question 14 :**

Ci-après une partie de la grille américaine finale d'un tournoi.

Le joueur arrivant 11<sup>ème</sup> au classement vient vous voir. Il a essayé de calculer son Buchholz.

Une valeur lui manque, celle du score ajusté de la ronde où il a gagné par forfait.

Quelle est cette valeur ?

**419e Rapide Fide du Canal  
Grille américaine après la ronde 5**

Pl	Nom	Rapide	Cat.	Fede	Ligue	R 1	R 2	R 3	R 4	R 5	Pts
1	KERN Nicolas	2064 F	SenM		HDF	+ 41B	+ 28N	+ 5B	+ 12N	+ 11B	5
2	SAGLIER Paul	2194 F	SenM		IDF	+ 35B	+ 32N	+ 33B	+ 4N	+ 3B	5
3	TIERES Cristiano	1978 F	SenM		IDF	+ 42N	+ 18B	+ 8N	+ 6B	- 2N	4
4	BABAUD Antoine	2067 F	JunM		IDF	+ 48N	+ 29B	+ 7N	- 2B	+ 18N	4
5 m	ESPINOZA PALOMINO Willyam	2400 F	SenM			+ 34N	+ 15B	- 1N	+ 22B	+ 17N	4
6	AGHAMIR ALROBIAI Nizar	2145 F	SenM		HDF	+ 39B	+ 26N	+ 14B	- 3N	+ 24B	4
7	ABITBOL Raphael	1899 F	SenM		IDF	+ 46B	+ 30N	- 4B	+ 14N	+ 12B	4
8 m	CALISTRI Tristan	2211 F	SenM		IDF	+ 50B	+ 20N	- 3B	+ 32N	+ 13B	4
9	CANTIN Loic	2181 F	SenM		IDF	+ 40N	+ 23B	- 13N	+ 29B	+ 15N	4
10	GOSELIN Yoann	1426 F	SenM		IDF	- 12B	+ 49N	+ 25B	+ 20N	+ 28B	4
11	BADE Satya	2033 F	SenM		IDF	>	=	+ 16N	+ 13B	- 1N	3½
12 f	DAESCHLER Florian	2195 F	SenM		IDF	+ 10N	+ 22B	+ 19N	- 1B	- 7N	3

- a) 0
- b) 1
- c) 2
- d) 3

**LA 5.2 Les départages - Article 2.2 Systèmes de départage utilisant les résultats des adversaires**

Pour le calcul du départage, un joueur qui n'a pas d'adversaire sera considéré comme ayant joué contre un adversaire virtuel. Le score ajusté de l'adversaire virtuel est donné par la formule suivante :

$$San = SJR + (1 - SfJR) + 0.5 \times (n - R)$$

San est le score ajusté de l'adversaire virtuel après la ronde n

SJR (score du joueur avant la ronde R) : SJR = 0 car avant la ronde 1, le joueur a 0 point.

SfJR (score du joueur à la ronde R) : SfJR = 1 car le joueur a marqué 1 point.

Le tournoi compte 5 rondes : n = 5.

R (ronde où le forfait/exemption a eu lieu) : R = 1

Donc la valeur du score ajusté de l'adversaire virtuel est de 2.

$$San = 0 + (1 - 1) + 0,5 \times (5 - 1) = 2$$

**Question 15 :**

Vous arbitrez un tournoi à cadence lente homologué FIDE.

Ci-après le parcours d'un joueur dont c'est la première compétition d'échecs.

Quel sera son premier classement FIDE ?

	4	DOUKARI Said	1199 E	SenM	FRA	OCC	5	16½	1404
1	B ½	72 BOURNY Dominique	1064 F	VetM	FRA	OCC	1½	19½	1005
2	N 1	26 RIBOURG Pierre	1095 F	PupM	FRA	OCC	3½	17½	1266
3	B 1	71 LAVILLEDIEU Melys	1078 F	PupF	FRA	OCC	1½	19½	1085
4	N ½	25 BALANDRAUD Andre	1292 F	VetM	FRA	OCC	3½	21	1236
5	B 1	12 MOREL Yael	1034 F	PupM	FRA	OCC	4	21	1345
6	N 1	13 RIBON Aurelien	1199 E	SenM	FRA	OCC	4	20½	1309

- a) 1113
- b) 1153
- c) 1173
- d) 1193

**LA Chapitre 6.1 Le classement de la FIDE - Article 8.2.3**

Si le joueur marque plus de 50% :

$Ru = Ra + 20$  points pour chaque demi-point marqué au-dessus de 50%.

Ru est le classement du joueur sans classement Fide.

Ra (moyenne des adversaires classés Fide) :  $Ra = (1064+1095+1078+1292+1034) / 5 = 1112,6$

Il réalise 4 points sur 5, soit trois demi-points au-dessus de la moitié.

Son premier classement Fide sera de 1173.

$Ru = 1112,6 + 20 + 20 + 20 = 1172,6$  arrondi à l'entier le plus proche selon l'article 8.2.3

**Question 16 :**

Vous arbitrez un open à cadence rapide FIDE.

Le tournoi compte 80 participants dont dix joueurs titrés adultes (GM et MI).

Les inscriptions enregistrées avant majoration se décomposent en 30 adultes au tarif unitaire de 20 € et 10 jeunes à 10 €.

Sur place, 30 joueurs se sont inscrits : 20 adultes au tarif de 25 € et 10 enfants à 15 €.

Quels sont les droits d'homologation ?

- a) 94 €
- b) 98 €
- c) 104,5 €
- d) 108 €

**LA 5.1 Gestion administrative des tournois**

*Les droits d'homologations comportent une part fixe de 10 euros pour les Tournois à cadence lente, rapide ou blitz FIDE et d'une part variable égale à 7% des droits d'inscriptions annoncés adultes et jeunes (hors MI et GM).*

On ne tient donc pas compte des titrés ni de la majoration du tarif pour les inscriptions sur place !

(50 adultes à 20 € et 20 jeunes à 10 €).

$(50 \times 20) + (20 \times 10) = 1200$

Le montant total des inscriptions est de 1200 €

$(1200 \times 7\%) + 10 = 94$

Les droits d'homologation sont de 94 €

**Question 17 :**

La liste des prix au classement général est :

1<sup>er</sup> : 300 €

2<sup>ème</sup> : 200 €

3<sup>ème</sup> : 100 €

Au classement général les prix sont distribués au système Hort.

**20e Rencontres du Cap d'Agde - Cavalier  
Classement après la ronde 9**

Pl	Nom	Elo	Cat.	Fede	Ligue	Club	Pts
1	PIRIZ Emilio	2000	F	SenM		PAC Marseille-Echecs	7½
2	BOURGOIN Cecile	1708	F	SenF		NAQ Echiquier Agenais	7½
3	MULLER-MOINGT Bastien	1812	F	PupM		EST Bischwiller	7
4	GOUJA Wissem	1812	F	MinM		IDF C.E. de Bois-Colombes	7
5	CONTIE Lilio	1690	F	BenM		OCC Echiquier Carcassonnais	6½
6	PITAVAL Lubin	1718	F	MinM		ARA Echecs Club de Corbas Mions	6½

A partir du classement donné, quel prix sera gagné par Wissem GOUJA ?

- a) 0 €
- b) 25 €**
- c) 50 €
- d) 75 €

**LA Chapitre 5.3 Le système Hort**

Le système Hort consiste à attribuer à chaque joueur primé d'un tournoi, et ex aequo avec d'autres joueurs, la moitié du prix qu'il aurait obtenu en tenant compte de sa place et la moitié du prix qu'il aurait obtenu en cas de partage.

Notre joueur termine à la quatrième place.

Donc  $P_{\text{GOUJA}} = (0/2) + (100/2) / 2 = 25$

Il touchera 25 €

**Question 18 :**

Concernant les principes du Barème d'indemnisation de l'arbitre, l'une des affirmations suivantes est erronée. Laquelle ?

- a) L'indemnisation de l'arbitre adjoint ne peut pas être inférieure à 50€.
- b) Dès qu'un tournoi est homologué, l'organisateur est tenu de faire appel à un arbitre fédéral titré.
- c) Pour les tournois homologués, le quota est d'un arbitre pour 80 joueurs.**
- d) Le calcul de l'indemnité est valable pour l'arbitre principal.

**LA Barème d'indemnisation de l'arbitre – 1 Principes Généraux**

Rappel des quotas : un arbitre par tranche de 100 joueurs.

**Question 19 :**

A la fin de chaque tournoi, l'arbitre est tenu d'effectuer le rapport technique.

Un des éléments est l'envoi de la sauvegarde PAPI (boule).

Quel en est le délai ?

- a) Le jour même.**
- b) Deux jours.
- c) Quatre jours.
- d) Sept jours.

**LA 5.1 Gestion de fin de tournoi - Gestion administrative des tournois**

Renvoyer le jour même le fichier Papi sur le site FFE (<http://admin.echecs.asso.fr>), ou à défaut par mail au responsable des homologations.

**Question 20 :**

L'envoi du rapport technique fait partie du travail administratif de l'arbitre après le tournoi.

Pour quel arbitre fédéral est-il obligatoire systématiquement ?

- a) L'arbitre AFO1 et plus.
- b) L'AFO1.
- c) L'AFO2.
- d) L'AFE.

**LA 5.1 Gestion administrative des tournois - Rapport Technique**

*Les Arbitres Fédéraux Open 1 ont l'obligation d'envoyer systématiquement leur rapport technique à la directrice des tournois.*

*Les Arbitres Fédéraux Open 2 et plus sont dispensés de cet envoi. Ils doivent toutefois être capables de fournir ce rapport immédiatement sur demande en cas de contrôle ou pour tout problème lié à leur tournoi.*

*Si un arbitre envoie une Attestation de Stage Pratique (ASP), il devra obligatoirement joindre son rapport technique.*

-----  
**Fin du corrigé de l'UVO**

## UVT – Session de décembre 2022

### Epreuve informatisée UVT - 1<sup>ère</sup> partie

#### Documents autorisés : tous

#### VOTRE MISSION

*Je m'appelle Huvété, Président du club « AFO ».*

*Je vous sollicite pour arbitrer l'open rapide d'Aix-amin le 3 décembre 2022*

*Je vous transmets la liste des préinscrits à J-8. (Toutes les joueuses et tous les joueurs sont licenciés à la FFE).*

*A vous de créer le fichier PAPI.*

*Je vous confie la gestion de l'arbitrage dans son intégralité. Vous allez devoir gérer toutes les phases du tournoi.*

*1) Création du tournoi et saisie des joueurs.*

*2) Gestion du tournoi en tenant compte des incidents. (Abandon, forfait, interventions sur les parties avec prise de décision sur le résultat, questions des joueurs ...)*

#### Informations concernant le tournoi :

##### • Caractéristiques :

Il se déroule en 7 rondes au système suisse standard. La cadence est de 15min+10s/coup

Il est homologué pour le Elo Rapide FIDE

##### • Montant de l'inscription et des prix :

Le montant de l'inscription est de 50€ pour les adultes et de 30€ pour les jeunes.

Je vous joins une liste des prix.

Les **prix au classement général** seront attribués au système Hort. (Les prix inférieurs à 30€ ne seront pas distribués.)

1er : 270 € ; 2ème : 200 € ; 3ème : 130 € ;

##### **Prix spéciaux (attribués à la place réelle) :**

- 1er vétéran : 95 €
- 1er jeune : 70 €
- 1er de la catégorie Elo 1400-1600 : 95 €
- 1er de la catégorie Elo moins de 1400 : 70€

Les prix ne sont pas cumulables.

Un joueur pouvant prétendre à deux prix se verra attribuer le prix le plus important.

Si un joueur peut prétendre à deux prix de valeurs égales, le prix par catégorie d'âge passe avant le prix par catégorie Elo.

##### • Départages :

Nombre de victoires puis Buchholz puis performance.

##### • Autres informations :

Le tournoi se situe à 40 kilomètres de votre domicile. L'organisateur prend en charge les frais de restauration. Le déplacement se fait en voiture et vous apportez votre propre matériel informatique.

##### Préconisations :

Veillez bien à créer le tournoi directement sur votre ordinateur et non pas sur une clé USB !

Le jour de l'examen vous devrait fournir le fichier de votre tournoi avec votre questionnaire.

Attention au moment de créer le fichier, il est demandé le nom de l'arbitre, pour préserver l'anonymat de l'examen, il est demandé pour l'instant d'utiliser le nom « Candidat NUMERO».

(Vous remplacerez ce nom le jour de l'examen par le numéro candidat qui vous sera communiqué).

**Avant le 3 décembre 2022 :**

Créez le tournoi et saisissez la liste des préinscrits.

**Le jour de l'examen :**

- Gérez les inscriptions et les désistements de dernière minute.
- Gérer les appariements, les résultats et les incidents.
- Répondre aux questions à choix multiple.

Vous devrez également rendre une boule Papi complète qui comptera pour environ 20 % de l'évaluation.

**Liste des préinscrits à l'open rapide de Aix-amin en décembre.  
Il y a 20 pré-inscrits**

Les 18 premiers joueurs sont fictifs, il vous est demandé de les créer manuellement.

Les deux derniers joueurs sont réels et vous devez réussir à les trouver par vous-même.

(Vous utiliserez obligatoirement le Elo indiqué dans le tableau)

	Nom	Elo	Naissance	Sexe
1	Albert TRANNOY	1345 F	11/03/1936	H
2	Bernard DURAND	1630F	15/08/2002	H
3	Carlos VALENTIN	1600N	5/04/1986	H
4	Doris RAMOS	1731F	11/11/2013	F
5	Estelle ROBERT	1327F	5/06/2008	F
6	François FINAS	1418F	13/12/1957	H
7	Gaëlle PIC	1563F	5/4/2016	F
8	Herbert MALVOYANT	1438F	13/07/1953	H
9	Igor PARTAC	1515F	4/04/1992	H
10	Louise JULIEN (MI)	2431F	5/01/1990	F
11	Nicolas CORDIER	1222F	30/07/2004	H
12	Paul APPALI	1731F	5/04/1956	H
13	Richard DAUDET	1542F	3/02/1973	H
14	Serge PALAO	1378F	5/05/1948	H
15	Ulysse TRACHTEMBERG	1199E	7/12/1995	H
16	Victoire MALAIS	1548F	12/03/1957	F
17	Willy SUMMER	1121F	13/10/2012	H
18	Tristan SIGNOL	1313F	3/12/2000	H
19	Numéro de licence FFE : P05865 - Elo Rapide =2130N			
20	Référence FIDE : 622095 – Elo Rapide=1850N			

Le joueur Herbert MALVOYANT vous prévient qu'il souhaite avoir une table fixe. Cela lui est accordé. Le numéro de sa table fixe sera le numéro 100.

L'organisateur vous prévient qu'il pourra y avoir des inscriptions sur place.

## Epreuve informatisée UVT - 2<sup>ème</sup> partie

Durée : 3 heures

Tous les documents sont autorisés (en version imprimée ou numérique) sauf les annales constituées de sujets et de corrigés. Il est interdit de téléphoner ou de se connecter à Internet pendant l'épreuve, sauf pour les candidats qui composent en ligne.

Pour chaque question, une seule réponse est attendue.

**Toutes les questions rapportent un point pour un total de 27 points.**

En plus de vos réponses, vous devrez joindre votre boule PAPI qui sera évaluée sur 8 points de la manière suivante :

- Saisie correcte des informations du tournoi (nombre de rondes, départages, prix,...) – 2pts
- Saisie correcte de la liste des joueurs. - 2pts
- Saisie des résultats du tournoi pour chaque ronde - 2pts.
- Gestion des incidents du tournoi - 2pts

Pour des questions d'anonymat des examens, votre nom ne doit pas apparaître dans votre fichier PAPI, votre numéro de candidat devra être utilisé pour remplacer le nom de l'arbitre dans votre fichier.

**Il est nécessaire d'obtenir 80% des points pour obtenir l'UVT de cette session (c'est-à-dire 28pts sur 35)**

Cliquer sur la case à cocher correspondant à la bonne réponse.

Ci-dessous vous trouverez les résultats à chaque ronde et échiquier par échiquier.

Ce sont les résultats à prendre en compte si **AUCUN** accident ne se produit au cours de ces parties.

Ronde 1	
Echiquier N°1	0 - 1
Echiquier N°2	0 - 1
Echiquier N°3	X - X
Echiquier N°4	0 - 1
Echiquier N°5	0 - 1
Echiquier N°6	0 - 1
Echiquier N°7	1 - 0
Echiquier N°8	1 - 0
Echiquier N°9	0 - 1
Echiquier N°10	X - X
Echiquier N°11	0 - 1

Ronde 2	
Echiquier N°1	
Echiquier N°2	X - X
Echiquier N°3	0 - 1
Echiquier N°4	0 - 1
Echiquier N°5	1 - 0
Echiquier N°6	0 - 1
Echiquier N°7	0 - 1
Echiquier N°8	1 - 0
Echiquier N°9	0 - 1
Echiquier N°10	0 - 1
Echiquier N°11	1 - 0

Ronde 3	
Echiquier N°1	1 - 0
Echiquier N°2	0 - 1
Echiquier N°3	X - X
Echiquier N°4	X - X
Echiquier N°5	
Echiquier N°6	0 - 1
Echiquier N°7	1 - 0
Echiquier N°8	0 - 1
Echiquier N°9	X - X
Echiquier N°10	0 - 1
Echiquier N°11	X - X

Ronde 4	
Echiquier N°1	1 - 0
Echiquier N°2	0 - 1
Echiquier N°3	0 - 1
Echiquier N°4	0 - 1
Echiquier N°5	1 - 0
Echiquier N°6	1 - 0
Echiquier N°7	0 - 1
Echiquier N°8	0 - 1
Echiquier N°9	1 - 0
Echiquier N°10	
Echiquier N°11	

Ronde 5	
Echiquier N°1	1 - 0
Echiquier N°2	0 - 1
Echiquier N°3	0 - 1
Echiquier N°4	0 - 1
Echiquier N°5	0 - 1
Echiquier N°6	1 - 0
Echiquier N°7	X - X
Echiquier N°8	0 - 1
Echiquier N°9	1 - 0
Echiquier N°10	0 - 1
Echiquier N°11	1 - 0

Ronde 6	
Echiquier N°1	X - X
Echiquier N°2	X - X
Echiquier N°3	0 - 1
Echiquier N°4	0 - 1
Echiquier N°5	1 - 0
Echiquier N°6	
Echiquier N°7	0 - 1
Echiquier N°8	1 - 0
Echiquier N°9	0 - 1
Echiquier N°10	X - X
Echiquier N°11	0 - 1

Ronde 7	
Echiquier N°1	X - X
Echiquier N°2	X - X
Echiquier N°3	X - X
Echiquier N°4	0 - 1
Echiquier N°5	1 - 0
Echiquier N°6	0 - 1
Echiquier N°7	1 - 0
Echiquier N°8	0 - 1
Echiquier N°9	1 - 0
Echiquier N°10	0 - 1
Echiquier N°11	0 - 1

**Partie A : Gestion et questionnement avant le début du tournoi**

**QUESTION 1 :**

Un joueur de nationalité étrangère se présente sur les lieux le jour du pointage et demande s'il peut participer au tournoi. Il indique être brésilien mais vous ne lui trouvez aucune référence FIDE. Il affirme toutefois, preuve à l'appui, qu'il réside en France depuis plusieurs années. Laquelle de ces affirmations est fautive ?

- a) Vous avez le droit de lui proposer de prendre une licence en France et le prévenez qu'il sera reconnu à la FIDE sous code FRA
- b) Si le joueur refuse de prendre une licence en France vous avez le droit de refuser sa participation au tournoi.
- c) Vous acceptez directement sa participation au tournoi. Les joueurs étrangers ayant toujours le droit de participer à un tournoi sans être licencié en France.
- d) Il avait la possibilité de contacter de lui-même sa fédération avant le début du tournoi pour obtenir cette référence FIDE.

**QUESTION 2 :**

Un maître international norvégien se présente au pointage, il veut s'inscrire et réclame la gratuité sur ses droits d'inscription.

- a) La FFE vous oblige à lui offrir la gratuité sur ce type de tournoi.
- b) Vous refusez, cela ne concerne que les joueurs titrés français.
- c) Vous refusez, il devait s'inscrire au moins 48h à l'avance.
- d) Vous refusez, la gratuité ne s'applique pas sur ce type de tournoi.

**QUESTION 3 :**

L'organisateur espère avoir beaucoup plus de joueurs l'an prochain et, suite aux demandes des plus forts joueurs, il vous demande de lui expliquer les appariements accélérés au système de Haley :

- a) C'est un système de points fictifs valables pour la totalité du tournoi.
- b) C'est un système de points fictifs valables pour les deux premières rondes.
- c) C'est un système de points fictifs valables pour la 1<sup>re</sup> moitié du tournoi.
- d) C'est un système de points fictifs dont le montant diminue en fonction de l'avancée du tournoi.

*Le joueur Igor Partac ne s'est pas présenté au pointage, il a appelé pour confirmer qu'il ne viendra pas. Il vous est demandé d'ajouter les trois joueurs suivants après le pointage.*

Arthur TARDIF	1027F	3/02/2013	H
Eloise DERNIERE	1624F	13/01/1962	F
Paul DISTRAIT	1199E	7/04/1984	H

**QUESTION 4 :**

La fédération a signalé à l'organisateur qu'il a effectué la demande d'homologation en retard. Quel était le délai pour homologuer le tournoi dans les temps ?

- a) 10 jours
- b) 15 jours
- c) 1 mois
- d) 40 jours

**QUESTION 5 :**

En prenant en compte le fait que la demande d'homologation a été faite en retard, à combien s'élèvent les droits d'homologation :

- a) 75,10 €
- b) 78,60 €
- c) 85,10 €
- d) 88,60 €

**QUESTION 6 :**

Votre domicile est situé à 40 km du lieu du tournoi et vous avez amené votre matériel informatique. Vous n'avez eu aucun frais supplémentaire.

Quel est le montant total que devrait verser l'organisateur à l'arbitre ?

- a) 58,14€
- b) 85€
- c) 110,54€
- d) 122,94 €

**Partie B : Généralités sur le système suisse et lancement du tournoi.**

**QUESTION 7 :**

Sélectionner la bonne information :

- a) Un joueur qui gagne par forfait est considéré comme flotteur descendant et un joueur qui perd par forfait est considéré comme flotteur montant.
- b) Un joueur qui gagne par forfait est considéré comme flotteur montant et un joueur qui perd par forfait est considéré comme flotteur montant.
- c) Un joueur qui gagne par forfait est considéré comme flotteur montant et un joueur qui perd par forfait est considéré comme flotteur descendant.
- d) Un joueur qui gagne par forfait est considéré comme flotteur descendant et un joueur qui perd par forfait est considéré comme flotteur descendant.

**QUESTION 8 :**

Voici l'historique de deux joueurs.

	R1	R2	R3	R4	R5	R6
<b>Joueur A (Elo=1752)</b>	N	N	B	B	N	B
<b>Joueur B (Elo=1732)</b>	B	N	N	B	N	B

A la ronde 7, si le joueur A et le joueur B se rencontrent :

- a) Le joueur A aura les blancs car on a repris les couleurs de la ronde N°3
- b) Le joueur A aura les noirs car on a inversé les couleurs de la ronde N°3
- c) Le joueur A aura les blancs car il a le meilleur classement Elo
- d) Le joueur A aura les noirs car il a le meilleur classement Elo

**QUESTION 9 :**

Dans quel cas un joueur ne peut pas être exempt ?

- a) Quand c'est le joueur en tête du tournoi.
- b) Quand il a gagné une partie par forfait.
- c) Quand il a demandé un bye pour une ronde.
- d) Quand il a signalé à l'arbitre qu'il ne voulait pas être exempt.

**QUESTION 10 :**

Dans des cas extrêmes, quel événement peut se produire ?

- a) Deux joueurs peuvent s'affronter à nouveau.
- b) Un joueur peut être exempt deux fois.
- c) Un joueur pourrait avoir les blancs trois fois de suite.
- d) L'arbitre peut accepter de forcer l'appariement pour permettre à un joueur de faire une norme de maître international.

**QUESTION 11 :**

Lors d'une ronde vous avez 4 joueurs dans un même niveau de points homogène : joueur A (1928) ; joueur B (1614) ; joueur C (2047) ; joueur D (1213).

Voici plusieurs tentatives d'appariements. Indiquez dans quel ordre un ordinateur devrait effectuer ces tentatives.

Tentative Alpha		Tentative Beta		Tentative Gamma		Tentative Delta		Tentative Omega	
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
C	A	C	D	C	D	C	B	C	A
B	D	A	B	B	A	A	D	D	B

- a) Alpha – Gamma – Omega
- b) Alpha – Omega – Delta
- c) Beta – Delta – Omega
- d) Delta – Beta – Alpha
- e) Delta – Beta – Omega

**QUESTION 12 :**

Doris RAMOS et Paul APPALI se posent une question. Vu qu'ils ont exactement le même classement Elo, comment se fait-il que ce soit Paul APPALI qui soit placé devant dans la liste des numéros d'appariement ?

- a) En cas d'égalité de classement les hommes sont placés devant les femmes.
- b) En cas d'égalité de classement l'ordre est choisi complètement au hasard.
- c) En cas d'égalité de classement on utilise l'ordre alphabétique des noms de famille.
- d) En cas d'égalité de classement c'est le 1<sup>er</sup> qui s'est inscrit au tournoi qui est placé devant.
- e) En cas d'égalité de classement c'est le plus âgé qui est placé devant.

## Partie C : Gestion du tournoi et interventions sur parties

*Le tirage au sort vous indique de donner les noirs au plus fort joueur de la liste.*

- Appariez la ronde 1
- Entrez les résultats de la ronde 1 – Aucun incident n'est à signaler.
- Appariez la ronde 2

### QUESTION 13 :

Vous observez un joueur toucher le roi puis la tour pour effectuer le roque mais ce roque est illégal. Avant d'appuyer sur sa pendule il se rend compte de son erreur et souhaite reprendre son coup. Le roi ne dispose d'aucun coup légal.

- Vous déclarez un coup illégal pour le roque qu'il avait effectué.**
- Vous déclarez un coup illégal car il a touché une pièce qui ne peut pas bouger.**
- Vous l'obligez à bouger la tour car il l'a touché quand il a essayé de faire son roque.**
- Il a le droit de jouer n'importe quelle autre pièce.**

### QUESTION 14 :

La ronde N°2 vient juste de commencer. Louise JULIEN vient vous annoncer qu'elle a gagné en 5 coups avec les noirs cependant vous constatez qu'elle aurait dû jouer avec les blancs.

- Vous allez chercher l'adversaire et les obligez à rejouer la partie avec les bonnes couleurs car ils ont joué moins de 10 coups.**
- Vous validez le résultat et prenez acte que Louise JULIEN a joué avec les noirs.**
- Vous indiquez sur votre fiche de résultats que Louise JULIEN a gagnée avec les blancs.**
- Vous indiquez un double forfait car les deux joueurs sont fautifs.**

- *Entrez les résultats de la ronde N°2 en prenant en compte votre réponse de la question N°14*
- *Appariez la ronde N°3*

### QUESTION 15 :

A la ronde N°3, les deux joueurs de l'échiquier N°5 ne sont pas présents dans la salle de jeu. Vous avez démarré leur pendule, et un peu plus tard vous observez que tout le temps est écoulé du côté des blancs et vous avez la certitude que les noirs ne se sont jamais présentés non plus dans la salle de jeu. Au moment de la récupération des résultats les deux joueurs vous indiquent qu'ils ont fait match nul.

- Vous validez le match nul.**
- Vous déclarez la partie perdue par les blancs.**
- Vous déclarez la partie perdue par les noirs.**
- Vous déclarez la partie perdue par forfait pour les deux joueurs.**

- *Entrez les résultats de la ronde N°3 en prenant en compte votre réponse de la question N°15*
- *Quelle que soit votre réponse à la question 15, on considèrera que les deux joueurs sont autorisés à poursuivre le tournoi.*
- *Le joueur Richard DAUDET vous indique que pour des raisons personnelles il ne sera pas présent pour la ronde N°4 mais reviendra à la ronde N°5.*
- *Appariez la ronde N°4 en prenant en compte cette information.*

### QUESTION 16 :

Au dernier échiquier de la ronde N°4, le joueur avec les blancs annonce fièrement « Echec et mat ». Vous avez observé la situation et avez vu que le dernier coup joué sur l'échiquier amène un pat. Le joueur avec les noirs semble penser aussi qu'il y a un mat.

- Vous déclarez le match nul.**
- Vous intervenez et sanctionnez le joueur qui a faussement annoncé l'échec et mat. Le joueur avec les noirs doit se rendre compte qu'il est pat avant la fin de son temps de jeu sinon il aura perdu.**
- Vous validez la victoire des blancs. Nous appellerons ça un « mat par accord mutuel »**
- Vous déclarez la victoire des noirs car annoncer à tort un échec et mat est considéré comme de la triche.**

- Entrez les résultats de la ronde N°4 en prenant en compte votre réponse à la question N°16.
- Appariez la ronde N°5

### QUESTION 17 :

Le joueur seul en tête du tournoi vient exprimer son mécontentement. Il trouve que vous l'appariez contre un joueur trop faible à l'échiquier N°1 et que cela ne lui permettra pas d'augmenter son classement Elo. Hormis les joueurs déjà rencontrés il affirme qu'un meilleur adversaire était possible.

Effectivement un autre joueur mieux classé était disponible avec le même nombre de points que l'adversaire finalement choisi. Quel motif lui exposez-vous ?

- C'est un tirage au sort.**
- Il y a eu ce qu'on appelle un « blocage couleur » en lien avec le critère C.10**
- Il y a eu ce qu'on appelle un « blocage flotteur montant » en lien avec les critères C.13 et C.15**
- On a sélectionné le joueur qui faisait la meilleure performance à ce moment-là du tournoi.**

Entrez les résultats de la ronde N°5 puis appariez la ronde N°6

### QUESTION 18 :

Vous arrivez sur la partie de l'échiquier N°6. Les affichages de temps des deux pendules indiquent 0. C'est une pendule électronique et un drapeau clignote du côté du joueur blanc. Les joueurs continuent de jouer.

- Vous interrompez le jeu. La partie est nulle car les deux joueurs sont à court de temps.**
- Vous interrompez le jeu, la partie est gagnée par les noirs car ce sont les blancs qui ont épuisé leur temps en premier.**
- Vous laissez la partie se poursuivre. L'arbitre n'a pas à signaler que le temps est épuisé en cadence rapide.**
- Les deux joueurs ont perdu car ils sont à court de temps tous les deux.**

Si vous choisissez la réponse c) à la question N°18, les noirs l'emporteront sur l'échiquier.

### QUESTION 19 :

Juste avant la ronde N°7, Paul DISTRAIT vient vous voir pour indiquer qu'il y a une erreur de résultat. Il avait gagné à la ronde N°2. Cette affirmation est confirmée par son adversaire.

- Vous inversez ce résultat de la ronde N°2 avant d'apparier la ronde N°7**
- Ce signalement est trop tardif, l'erreur de résultat est maintenue pour le classement final et pour le calcul du classement Elo**
- Ce signalement est trop tardif, l'erreur de résultat est maintenue pour le classement final mais un correctif sera fait pour le calcul du classement Elo**
- Vous indiquez aux joueurs d'aller jouer la ronde N°7, vous corrigerez l'erreur avant le calcul du classement final.**

Entrez les résultats de la ronde N°6

- Appariez la ronde N°7 en prenant en compte vos réponses des questions N°18 et N°19
- Entrez les résultats de la ronde N°7 qui se déroule sans aucun incident.

### QUESTION 20 :

Herbert MALVOYANT indique qu'il a de plus en plus de mal à lire ce qui est écrit sur la pendule. Il vous demande ce qui pourrait être autorisé pour lui en sachant que son handicap a été reconnu officiellement par un médecin.

Laquelle de ces informations est fausse :

- Il peut demander à l'arbitre l'autorisation d'utiliser une autre pendule que celle proposée par l'organisateur afin d'avoir un écran plus lumineux. L'arbitre, s'il est d'accord, peut autoriser cette pendule.**
- Il peut demander à bénéficier d'un assistant qui lui dira sur demande le temps restant affiché sur les pendules.**
- Il peut bénéficier d'un assistant qui signalera de lui-même si l'adversaire a épuisé tout son temps.**
- Il peut demander à son adversaire les temps restants sur la pendule. Il l'aura prévenu en début de partie.**

Partie D : Questionnement de fin de tournoi

**QUESTION 21 :**

Richard DAUDET était absent à la ronde N°4. Il demande des explications sur le calcul du Buchholz et notamment savoir s'il « gagne » des points pour la ronde où il était absent. Il rappelle qu'il avait 1 pt à l'issue de la ronde N°3. Pour le calcul de son Buchholz, la ronde N°4 lui rapportera :

- a) 0 pt
- b) 1 pt
- c) 2.5 pts
- d) 3.5 pts

**QUESTION 22 :**

A chaque ronde vous postez les résultats, vous allez sur l'adresse suivante :

- a) <http://tournois.echecs.asso.fr>
- b) <https://dna.ffechecs.fr/>
- c) <http://homologation.echecs.asso.fr>
- d) <http://admin.echecs.asso.fr>

**QUESTION 23**

A la fin du tournoi 4 joueurs sont ex-aequo. Le système de départage permet tout de même de les classer. Quel prix recevra le joueur classé en 3<sup>ème</sup> position ?

- a) 130 €
- b) 140 €
- c) 150 €
- d) 270 €

**QUESTION 24**

Quel prix remporte Estelle ROBERT ?

- a) Aucun prix
- b) Le prix des moins de 1400
- c) Le prix jeune
- d) Le prix féminin

**QUESTION 25**

Il s'agit du tout premier tournoi homologué FIDE auquel participe l'un des joueurs. Il souhaiterait savoir quel sera son tout 1<sup>er</sup> classement elo et vous rappelle les résultats qu'il a obtenu ci-contre.

Quel sera son tout 1<sup>er</sup> classement Elo s'il ne participe à aucun autre tournoi d'ici la parution de celui-ci ?

- a) 1565
- b) 1578
- c) 1676
- d) 1698

PIC Gaele	<b>Défaite</b>	1563 F
DERNIERE Eloise	<b>Victoire</b>	1624 F
DAUDET Richard	<b>Victoire</b>	1542 F
RAMOS Doris	<b>Victoire</b>	1731 F
CORDIER Nicolas	<b>Victoire</b>	1222 F
VALENTIN Carlos	<b>Match nul</b>	1600 N
TRANNOY Albert	<b>Match nul</b>	1345 F

**QUESTION 26**

Gaëlle PIC dispose d'un coefficient  $K=40$ . Voici trois de ses résultats sur ce tournoi.

Quelle est la variation de Elo à lui prévoir pour ces trois parties uniquement ?

- a) 0
- b) +8.8
- c) -8.8
- d) -19.2

CORDIER Nicolas	Défaite
FINAS Francois	Match nul
DURAND Bernard	Victoire

**QUESTION 27**

Le tournoi est fini, vous rentrez chez vous avec le sentiment du devoir accompli ou presque.

Quelle information est incorrecte ?

- a) J'ai 7 jours pour envoyer mon rapport technique.
- b) Le club organisateur a 7 jours pour prendre les licences des joueurs inscrits sur place.
- c) Le club organisateur a 7 jours pour payer les droits d'homologation.
- d) Le club organisateur a 7 jours pour payer l'arbitre.

-----  
**Fin de l'UVT**

**UVT – décembre 2022 - grille des réponses**

QUESTION	REPONSE	ARTICLE DE REFERENCE	Taux Réussite
1	C	LA – 5.1 Gestion administrative des tournois – Section Licence et Référence FIDE	78%
2	D	R03- Compétitions Homologuée – 2.3 Droits d’inscription (Ne s’applique que pour	63%
3	B	LA – 4.2 Appariements accélérés – Système de Haley	96%
4	B	R03- Compétitions Homologuée – 2.6 Demande d’homologation d’un tournoi A ou	93%
5	C	LA - 5.1 Gestion administrative des tournois – Section Homologation des tournois	41%
6	D	LA - 5.1 Gestion administrative des tournois – Section Barème d’indemnisation de	54%
7	D	LA – 4.1 Règles du système suisse. C.04.3 – A.4 Flotteurs	78%
8	B	LA – 4.1 Règles du système suisse. C.04.3 – E Règles d’attribution des couleurs	59%
9	B	LA – 4.1 Règles du système suisse. C.04.1 d) ou C.04.3-C.2 Critères absolus	83%
10	C	LA – 4.1 Règles du système suisse. C.04.1 g) ou C.04.3-C.3 Critères absolus	91%
11	D	LA – 4.1 Règles du système suisse. C.04.3 - D Règles pour l’ordre des transpositions	72%
12	C	LA – 4.1 Règles du système suisse. C.04.2 - B Ordre initial	98%
13	D	Article 4.4.3 des règles du jeu	74%
14	B	Article 7.3 des règles du jeu - voir commentaire	93%
15	D	Article 6.7.1 des règles du jeu	83%
16	A	Article 5.2.1 des règles du jeu	80%
17	B	LA – 4.1 Règles du système suisse. C.04.3-C Critères de qualité d’appariements.	67%
18	B	Commentaire de l’article 6.4 ; Articles 6.9 et A.4.5 des règles du jeu	98%
19	C	LA – 4.1 Règles du système suisse. C.04.2 – C.8) Résultat erroné	72%
20	D	Règles du jeu : Article 11.5 ; D.2.6.1 ; D.2.10.4 et D.2.10.5	54%
21	D	LA – 5.2 Les départages – 2.2 Traitement des parties non jouées (Score ajusté)	30%
22	D	LA - 5.1 Gestion administrative des tournois – Section Gestion de fin de tournoi	87%
23	B	LA – 5.3 Le système Hort : Calcul	76%
24	C	Règlement du tournoi (1 <sup>re</sup> partie du sujet)	37%
25	A	LA – 6.2 Le Classement Rapide et Blitz 7.2.4	59%
26	D	LA – 6.2 Le Classement Rapide et Blitz 7.3	70%
27	D	LA – 1.1 Les missions de l’arbitre B.1.2 Défraiement de l’arbitre	83%
<b>Fichier Papi</b>		Le fichier Papi était noté sur 8 points, la moyenne est de 6.53 pts sur 8 candidats ayant rendus un fichier “parfait” candidats ayant au moins 5 pts sur 8	32,6% 84,8%

## UVT - décembre 2022 – Corrigé détaillé

### Partie A : Gestion et questionnement avant le début du tournoi

#### QUESTION 1 :

Un joueur de nationalité étrangère se présente sur les lieux le jour du pointage et demande s'il peut participer au tournoi. Il indique être brésilien mais vous ne lui trouvez aucune référence FIDE. Il affirme toutefois, preuve à l'appui, qu'il réside en France depuis plusieurs années. Laquelle de ces affirmations est fautive ?

- a) Vous avez le droit de lui proposer de prendre une licence en France et le prévenez qu'il sera reconnu à la FIDE sous code FRA
- b) Si le joueur refuse de prendre une licence en France vous avez le droit de refuser sa participation au tournoi.
- c) **Vous acceptez directement sa participation au tournoi. Les joueurs étrangers ayant toujours le droit de participer à un tournoi sans être licencié en France.**
- d) Il avait la possibilité de contacter de lui-même sa fédération avant le début du tournoi pour obtenir cette référence FIDE.

*LA – 5.1 Gestion administrative des tournois – Section Licence et Référence FIDE*

*Le joueur doit obligatoirement avoir une référence FIDE pour participer au tournoi, plusieurs procédures sont possibles mais si aucune n'aboutit alors le participant est refusé.*

#### QUESTION 2 :

Un maître international norvégien se présente au pointage, il veut s'inscrire et réclame la gratuité sur ses droits d'inscription.

- a) La FFE vous oblige à lui offrir la gratuité sur ce type de tournoi.
- b) Vous refusez, cela ne concerne que les joueurs titrés français.
- c) Vous refusez, il devait s'inscrire au moins 48h à l'avance.
- d) **Vous refusez, la gratuité ne s'applique pas sur ce type de tournoi.**

*R03- Compétitions Homologuée – 2.3 Droits d'inscription (Ne s'applique que pour les tournois cadence lente)*

#### QUESTION 3 :

L'organisateur espère avoir beaucoup plus de joueurs l'an prochain et, suite aux demandes des plus forts joueurs, il vous demande de lui expliquer les appariements accélérés au système de Haley :

- a) C'est un système de points fictifs valables pour la totalité du tournoi.
- b) **C'est un système de points fictifs valables pour les deux premières rondes.**
- c) C'est un système de points fictifs valables pour la 1<sup>re</sup> moitié du tournoi.
- d) C'est un système de points fictifs dont le montant diminue en fonction de l'avancée du tournoi.

*LA – 4.2 Appariements accélérés – Système de Haley*

*A l'issue de la 2<sup>ème</sup> ronde on enlève les points fictifs.*

*Le joueur Igor Partac ne s'est pas présenté au pointage, il a appelé pour confirmer qu'il ne viendra pas. Il vous est demandé d'ajouter les trois joueurs suivants après le pointage.*

Arthur TARDIF	1027F	3/02/2013	H
Eloise DERNIERE	1624F	13/01/196	F
Paul DISTRAIT	1199E	7/04/1984	H

**QUESTION 4 :**

La fédération a signalé à l'organisateur qu'il a effectué la demande d'homologation en retard. Quel était le délai pour homologuer le tournoi dans les temps ?

- a) 10 jours
- b) 15 jours
- c) 1 mois
- d) 40 jours

*R03- Compétitions Homologuée – 2.6 Demande d'homologation d'un tournoi A ou B*

*L'organisateur a bien annoncé qu'il s'agissait d'un tournoi homologué FIDE (1<sup>re</sup> partie de l'UVT)*

**QUESTION 5 :**

En prenant en compte le fait que la demande d'homologation a été faite en retard, à combien s'élèvent les droits d'homologation :

- a) 75,10 €
- b) 78,60 €
- c) 85,10 €
- d) 88,60 €

*LA - 5.1 Gestion administrative des tournois – Section Homologation des tournois*

*Officialisé dans le document « Tarifs Fédéraux »*

*On ne compte pas Louise JULIEN qui est MI.*

*15 adultes à 50 € et 6 jeunes à 30 € amènent 930 € de droits d'inscriptions.*

*La part fixe est doublée car l'homologation est en retard.*

*Les droits d'homologation sont donc 20 € +7% de 930 = 85,10 €.*

**QUESTION 6 :**

Votre domicile est situé à 40 km du lieu du tournoi et vous avez amené votre matériel informatique. Vous n'avez eu aucun frais supplémentaire.

Quel est le montant total que devrait verser l'organisateur à l'arbitre ?

- a) 58,14€
- b) 85€
- c) 110,54€
- d) 122,94 €

*LA - 5.1 Gestion administrative des tournois – Section Barème d'indemnisation de l'arbitre. (Indemnité type 2)*

*Le montant total des prix est 930 €*

*L'indemnité se calcule avec la formule  $K \times R \times P + D \times P = 0,4 \times 7 \times 17 + (930/1500) \times 17 = 58,14$  €*

*Les frais kilométriques sont de  $0,31 \times 40 \times 2 = 24,80$  €*

*Les frais de matériel informatique sont de 40 €*

*Au total  $58,14 + 24,80 + 40 = 122,94$*

Partie B : Généralités sur le système suisse et lancement du tournoi

**QUESTION 7 :**

Sélectionner la bonne information :

- a) Un joueur qui gagne par forfait est considéré comme flotteur descendant et un joueur qui perd par forfait est considéré comme flotteur montant.
- b) Un joueur qui gagne par forfait est considéré comme flotteur montant et un joueur qui perd par forfait est considéré comme flotteur montant.
- c) Un joueur qui gagne par forfait est considéré comme flotteur montant et un joueur qui perd par forfait est considéré comme flotteur descendant.
- d) Un joueur qui gagne par forfait est considéré comme flotteur descendant et un joueur qui perd par forfait est considéré comme flotteur descendant.

*LA – 4.1 Règles du système suisse. C.04.3 – A.4 Flotteurs*

*Un joueur qui, pour quelque raison que ce soit, ne joue pas une ronde, sera considéré comme flotteur descendant.*

**QUESTION 8 :**

Voici l'historique de deux joueurs.

	R1	R2	R3	R4	R5	R6
Joueur A (Elo=1752)	N	N	B	B	N	B
Joueur B (Elo=1732)	B	N	N	B	N	B

A la ronde 7, si le joueur A et le joueur B se rencontrent :

- a) Le joueur A aura les blancs car on a repris les couleurs de la ronde N°3
- b) Le joueur A aura les noirs car on a inversé les couleurs de la ronde N°3
- c) Le joueur A aura les blancs car il a le meilleur classement Elo
- d) Le joueur A aura les noirs car il a le meilleur classement Elo

*LA – 4.1 Règles du système suisse. C.04.3 – E Règles d'attribution des couleurs (E.3)*

*Les deux joueurs sont en préférence blancs faible*

*E.3 Prendre en compte C.04.2.D.5, alterner les couleurs par rapport à la ronde la plus récente ou les deux joueurs ont joué avec des couleurs différentes.*

**QUESTION 9 :**

Dans quel cas un joueur ne peut pas être exempt ?

- a) Quand c'est le joueur en tête du tournoi.
- b) Quand il a gagné une partie par forfait.
- c) Quand il a demandé un bye pour une ronde.
- d) Quand il a signalé à l'arbitre qu'il ne voulait pas être exempt.

*LA – 4.1 Règles du système suisse. C.04.1 d) ou C.04.3-C.2 Critères absolus d'appariements.*

*Un joueur qui a déjà été exempt, ou a déjà remporté une victoire par forfait en raison de la non présentation de son adversaire à temps, ne pourra plus être exempt.*

**QUESTION 10 :**

Dans des cas extrêmes, quel événement peut se produire ?

- a) Deux joueurs peuvent s'affronter à nouveau.
- b) Un joueur peut être exempt deux fois.
- c) Un joueur pourrait avoir les blancs trois fois de suite.
- d) L'arbitre peut accepter de forcer l'appariement pour permettre à un joueur de faire une norme de maître international.

*LA – 4.1 Règles du système suisse. C.04.1 g) ou C.04.3-C.3 Critères absolus d'appariements.*

*Aucun joueur ne devra recevoir trois fois de suite la même couleur. Chaque système peut faire avoir des exceptions à cette règle à la dernière ronde d'un tournoi.*

*La règle indique bien qu'il y a des exceptions.*

**QUESTION 11 :**

Lors d'une ronde vous avez 4 joueurs dans un même niveau de points homogène : joueur A (1928) ; joueur B (1614) ; joueur C (2047) ; joueur D (1213).

Voici plusieurs tentatives d'appariements. Indiquez dans quel ordre un ordinateur devrait effectuer ces tentatives.

Tentative Alpha		Tentative Beta		Tentative Gamma		Tentative Delta		Tentative Omega	
S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
C	A	C	D	C	D	C	B	C	A
B	D	A	B	B	A	A	D	D	B

- a) Alpha – Gamma – Omega
- b) Alpha – Omega – Delta
- c) Beta – Delta – Omega
- d) Delta – Beta – Alpha
- e) Delta – Beta – Omega

*LA – 4.1 Règles du système suisse. C.04.3 - D Règles pour l'ordre des transpositions et des échanges.*

*On a d'abord classé les joueurs par ordre Elo : groupe S1 : C-A groupe S2 : B – D (tentative Delta).*

*Puis on permute les joueurs de S2 : groupe S1 : C – A groupe S2 : D – B (tentative Beta).*

*Toutes les permutations ont été essayées, on échange donc le meilleur joueur de S2 contre le plus faible joueur de S1 en les remettant dans l'ordre.*

*Groupe S1 : C – B Groupe S2 : A – D (tentative alpha).*

**QUESTION 12 :**

Doris RAMOS et Paul APPALI se posent une question. Vu qu'ils ont exactement le même classement Elo, comment se fait-il que ce soit Paul APPALI qui soit placé devant dans la liste des numéros d'appariement ?

- a) En cas d'égalité de classement les hommes sont placés devant les femmes.
- b) En cas d'égalité de classement l'ordre est choisi complètement au hasard.
- c) En cas d'égalité de classement on utilise l'ordre alphabétique des noms de famille.
- d) En cas d'égalité de classement c'est le 1<sup>er</sup> qui s'est inscrit au tournoi qui est placé devant.
- e) En cas d'égalité de classement c'est le plus âgé qui est placé devant.

*LA – 4.1 Règles du système suisse. C.04.2 - B Ordre initial*

*Après les critères a) de force et b) de titre, le 3<sup>ème</sup> critère c) est alphabétique.*

## Partie C : Gestion du tournoi et interventions sur parties.

*Le tirage au sort vous indique de donner les noirs au plus fort joueur de la liste.*

- Appariez la ronde 1
- Entrez les résultats de la ronde 1 – Aucun incident n'est à signaler.
- Appariez la ronde 2

### QUESTION 13 :

Vous observez un joueur toucher le roi puis la tour pour effectuer le roque mais ce roque est illégal. Avant d'appuyer sur sa pendule il se rend compte de son erreur et souhaite reprendre son coup. Le roi ne dispose d'aucun coup légal.

- a) Vous déclarez un coup illégal pour le roque qu'il avait effectué.
- b) Vous déclarez un coup illégal car il a touché une pièce qui ne peut pas bouger.
- c) Vous l'obligez à bouger la tour car il l'a touché quand il a essayé de faire son roque.
- d) Il a le droit de jouer n'importe quelle autre pièce.

#### Article 4.4.3 des règles du jeu

*Dans cette règle il est considéré que la tour n'a été touchée que dans le cadre où nous voulions roquer. Elle a été touchée dans l'intention de faire « un coup de roi ». On considère donc qu'il n'y avait pas d'intention (au sens des règles du jeu) de jouer cette tour.*

### QUESTION 14 :

La ronde N°2 vient juste de commencer. Louise JULIEN vient vous annoncer qu'elle a gagnée en 5 coups avec les noirs cependant vous constatez qu'elle aurait dû jouer avec les blancs.

- a) Vous allez chercher l'adversaire et les obligez à rejouer la partie avec les bonnes couleurs car ils ont joué moins de 10 coups.
- b) Vous validez le résultat et prenez acte que Louise JULIEN a joué avec les noirs.
- c) Vous indiquez sur votre fiche de résultats que Louise JULIEN a gagnée avec les blancs.
- d) Vous indiquez un double forfait car les deux joueurs sont fautifs.

#### Article 7.3 des règles du jeu - voir commentaire

*Dans le cas où une partie avec couleurs inversées finirait par des moyens normaux (par mat, pat, abandon, nulle par accord mutuel – si autorisée), avant que dix (10) coups ne soient achevés, le résultat de la partie est maintenu.*

- Entrez les résultats de la ronde N°2 en prenant en compte votre réponse de la question N°14
- Appariez la ronde N°3

### QUESTION 15 :

A la ronde N°3, les deux joueurs de l'échiquier N°5 ne sont pas présents dans la salle de jeu. Vous avez démarré leur pendule, et un peu plus tard vous observez que tout le temps est écoulé du côté des blancs et vous avez la certitude que les noirs ne se sont jamais présentés non plus dans la salle de jeu. Au moment de la récupération des résultats les deux joueurs vous indiquent qu'ils ont fait match nul.

- a) Vous validez le match nul.
- b) Vous déclarez la partie perdue par les blancs.
- c) Vous déclarez la partie perdue par les noirs.
- d) Vous déclarez la partie perdue par forfait pour les deux joueurs.

#### Article 6.7.1 des règles du jeu

Tout joueur arrivant à l'échiquier après le délai de forfait perdra la partie, à moins que l'arbitre n'en décide autrement.

- Entrez les résultats de la ronde N°3 en prenant en compte votre réponse de la question N°15
- Quelle que soit votre réponse à la question 15, on considèrera que les deux joueurs sont autorisés à poursuivre le tournoi.
- Le joueur Richard DAUDET vous indique que pour des raisons personnelles il ne sera pas présent pour la ronde N°4 mais reviendra à la ronde N°5.
- Appariez la ronde N°4 en prenant en compte cette information.

#### QUESTION 16 :

Au dernier échiquier de la ronde N°4, le joueur avec les blancs annonce fièrement « Echec et mat ». Vous avez observé la situation et avez vu que le dernier coup joué sur l'échiquier amène un pat. Le joueur avec les noirs semble penser aussi qu'il y a mat.

- a) Vous déclarez le match nul.**
- b) Vous intervenez et sanctionnez le joueur qui a faussement annoncé l'échec et mat. Le joueur avec les noirs doit se rendre compte qu'il est pat avant la fin de son temps de jeu sinon il aura perdu.**
- c) Vous validez la victoire des blancs. Nous appellerons ça un « mat par accord mutuel »**
- d) Vous déclarez la victoire des noirs car annoncer à tort un échec et mat est considéré comme de la triche.**

#### Article 5.2.1 des règles du jeu

*Le pat met fin à la partie par un match nul.*

- Entrez les résultats de la ronde N°4 en prenant en compte votre réponse à la question N°16.
- Appariez la ronde N°5

#### QUESTION 17 :

Le joueur seul en tête du tournoi vient exprimer son mécontentement. Il trouve que vous l'appariez contre un joueur trop faible à l'échiquier N°1 et que cela ne lui permettra pas d'augmenter son classement Elo. Hormis les joueurs déjà rencontrés il affirme qu'un meilleur adversaire était possible.

Effectivement un autre joueur mieux classé était disponible avec le même nombre de points que l'adversaire finalement choisi. Quel motif lui exposez-vous ?

- a) C'est un tirage au sort.**
- b) Il y a eu ce qu'on appelle un « blocage couleur » en lien avec le critère C.10**
- c) Il y a eu ce qu'on appelle un « blocage flotteur montant » en lien avec les critères C.13 et C.15**
- d) On a sélectionné le joueur qui faisait la meilleure performance à ce moment-là du tournoi.**

#### LA – 4.1 Règles du système suisse. C.04.3-C Critères de qualité d'appariements.

*Nicolas Cordier aurait effectivement pu jouer contre Tristan Signol mais les deux avaient une préférence couleur noire.*

*Or dans ce niveau hétérogène, 4 joueurs réclament du blanc et 2 joueurs réclament du noir : Il y aura donc une table perturbée où deux joueurs réclament du blanc mais il n'est pas autorisé de table perturbé où deux joueurs réclament les noirs.*

- Entrez les résultats de la ronde N°5 puis appariez la ronde N°6

#### QUESTION 18 :

Vous arrivez sur la partie de l'échiquier N°6. Les affichages de temps des deux pendules indiquent 0. C'est une pendule électronique et un drapeau clignote du côté du joueur blanc. Les joueurs continuent de jouer.

- a) Vous interrompez le jeu. La partie est nulle car les deux joueurs sont à court de temps.**
- b) Vous interrompez le jeu, la partie est gagnée par les noirs car ce sont les blancs qui ont épuisé leur temps en premier.**
- c) Vous laissez la partie se poursuivre. L'arbitre n'a pas à signaler que le temps est épuisé en cadence rapide.**
- d) Les deux joueurs ont perdu car ils sont à court de temps tous les deux.**

#### Commentaire de l'article 6.4 ; Articles 6.9 et A.4.5 des règles du jeu.

*Il est réaffirmé que l'arbitre intervient quand il voit un drapeau tombé quelle que soit la cadence. Le commentaire des règles du jeu indique qu'à partir du moment où l'on connaît le joueur dont le drapeau est tombé en premier nous devons prendre en compte cette information.*

- Si vous choisissez la réponse c) à la question N°18, les noirs l'emporteront sur l'échiquier.

### QUESTION 19 :

Juste avant la ronde N°7, Paul DISTRAIT vient vous voir pour indiquer qu'il y a une erreur de résultat. Il avait gagné à la ronde N°2. Cette affirmation est confirmée par son adversaire.

- a) Vous inversez ce résultat de la ronde N°2 avant d'apparier la ronde N°7
- b) Ce signalement est trop tardif, l'erreur de résultat est maintenue pour le classement final et pour le calcul du classement Elo
- c) Ce signalement est trop tardif, l'erreur de résultat est maintenue pour le classement final mais un correctif sera fait pour le calcul du classement Elo
- d) Vous indiquez aux joueurs d'aller jouer la ronde N°7, vous corrigerez l'erreur avant le calcul du classement final.

*LA – 4.1 Règles du système suisse. C.04.2 – C.8) Résultat erroné*

*Si le signalement intervient après la fin de la ronde suivante, la correction aura lieu après le tournoi et uniquement dans le cadre du calcul du classement Elo du joueur.*

- Entrez les résultats de la ronde N°6
- Appariez la ronde N°7 en prenant en compte vos réponses des questions N°18 et N°19
- Entrez les résultats de la ronde N°7 qui se déroule sans aucun incident.

### QUESTION 20 :

Herbert MALVOYANT indique qu'il a de plus en plus de mal à lire ce qui est écrit sur la pendule. Il vous demande ce qui pourrait être autorisé pour lui en sachant que son handicap a été reconnu officiellement par un médecin.

Laquelle de ces informations est fausse :

- a) Il peut demander à l'arbitre l'autorisation d'utiliser une autre pendule que celle proposée par l'organisateur afin d'avoir un écran plus lumineux. L'arbitre, s'il est d'accord, peut autoriser cette pendule.
- b) Il peut demander à bénéficier d'un assistant qui lui dira sur demande le temps restant affiché sur les pendules.
- c) Il peut bénéficier d'un assistant qui signalera de lui-même si l'adversaire a épuisé tout son temps.
- d) Il peut demander à son adversaire les temps restants sur la pendule. Il l'aura prévenu en début de partie.

*Règles du jeu : Article 11.5 ; D.2.6.1 ; D.2.10.4 et D.2.10.5*

*Les règles du jeu précise ce qui est autorisé mais la simple logique est que quelle que soit la gentillesse de l'adversaire on ne doit le distraire d'aucune manière pendant sa partie.*

## Partie D : Questionnement de fin de tournoi.

### QUESTION 21 :

Richard DAUDET était absent à la ronde N°4. Il demande des explications sur le calcul du Buchholz et notamment savoir s'il « gagne » des points pour la ronde où il était absent. Il rappelle qu'il avait 1 pt à l'issue de la ronde N°3. Pour le calcul de son Buchholz, la ronde N°4 lui rapportera :

- a) 0 pt
- b) 1 pt
- c) 2.5 pts
- d) 3.5 pts

*LA – 5.2 Les départages – 2.2 Traitement des parties non jouées (Score ajusté)*

*Richard est supposé avoir joué contre un adversaire fictif à la ronde 4. Ce joueur avait autant de points que lui (1 pt).*

*Richard n'a pas joué donc il a perdu par forfait (l'adversaire fictif remporte 1pt).*

*On suppose que l'adversaire fictif fait match nul à chaque ronde qu'il reste (donc 3 demi-points = 1,5 pt).*

*Au final, cette partie lui rapporte 3,5 pts pour le Buchholz.*

**QUESTION 22 :**

A chaque ronde vous postez les résultats, vous allez sur l'adresse suivante :

- a) <http://tournois.echecs.asso.fr>
- b) <https://dna.ffechechs.fr/>
- c) <http://homologation.echecs.asso.fr>
- d) <http://admin.echecs.asso.fr>

LA - 5.1 Gestion administrative des tournois – Section Gestion de fin de tournoi

**QUESTION 23**

A la fin du tournoi 4 joueurs sont ex-aequo. Le système de départage permet tout de même de les classer. Quel prix recevra le joueur classé en 3<sup>ème</sup> position ?

- a) 130 €
- b) 140 €
- c) 150 €
- d) 270 €

LA – 5.3 Le système Hort : Calcul

A la place il était prévu que le 3<sup>ème</sup> devait avoir 130 €

Le montant total des 4 premières places est de 600 €, au partage intégral ils auraient eu 150 € chacun.

Donc au système Hort, le 3<sup>ème</sup> remporte la moyenne entre 130 € et 150 € c'est-à-dire 140 €

**QUESTION 24**

Quel prix remporte Estelle ROBERT ?

- a) Aucun prix
- b) Le prix des moins de 1400
- c) Le prix jeune
- d) Le prix féminin

Règlement du tournoi (1<sup>re</sup> partie du sujet)

Gaëlle Pic à la 5<sup>ème</sup> place a pris le prix des moins de 1600 (95 €).

Estelle concourt au prix jeune et au prix des moins de 1400 de 70 € tous les deux.

Le règlement du tournoi précise que le prix par âge à la priorité, elle prend donc le prix jeune.

**QUESTION 25**

Il s'agit du tout premier tournoi homologué FIDE auquel participe l'un des joueurs. Il souhaiterait savoir quel sera son tout 1<sup>er</sup> classement elo et vous rappelle les résultats qu'il a obtenu ci-contre.

Quel sera son tout 1<sup>er</sup> classement Elo s'il ne participe à aucun autre tournoi d'ici la parution de celui-ci ?

- a) 1565
- b) 1578
- c) 1676
- d) 1698

PIC Gaëlle	Défaite	1583 F
DERNIERE Eloise	Victoire	1624 F
DAUDET Richard	Victoire	1542 F
RAMOS Doris	Victoire	1731 F
CORDIER Nicolas	Victoire	1222 F
VALENTIN Carlos	Match nul	1600 N
TRANNOY Albert	Match nul	1345 F

LA – 6.2 Le Classement Rapide et Blitz 7.2.4

On repère d'abord que la partie contre Carlos Valentin doit être oubliée car il n'est pas classé FIDE.

On calcule la moyenne elo :  $(1563 + 1624 + 1542 + 1731 + 1222 + 1345) / 6 = 1504,5$

Son score sur ses 6 parties est de 4,5 / 6, le joueur concerné a donc marqué trois demi-points en plus de la moyenne. Chaque demi-point lui donne un bonus de 20 pts elo.

Au final son premier Elo sera  $1504,5 + 60 = 1564,5$  qui est arrondi à 1565.

**QUESTION 26**

Gaëlle PIC dispose d'un coefficient K=40. Voici trois de ses résultats sur ce tournoi.

CORDIER Nicolas	Défaite
FINAS Francois	Match nul
DURAND Bernard	Victoire

Quelle est la variation de Elo à lui prévoir pour ces trois parties uniquement ?

- a) 0
- b) +8.8
- c) -8.8
- d) -19.2

**LA – 6.2 Le Classement Rapide et Blitz 7.3**

Les différences Elo respectives contre ses trois adversaires sont de + 341 ; +145 ; - 67

Selon la table, elle est donc censée réaliser un score théorique de  $0,88 + 0,69 + 0,41 = 1,98$

Elle n'a réalisé que 1,5. C'est-à-dire un différentiel de  $-0,48$

On multiplie cette différence par le coefficient :  $-0,48 \times 40 = -19,2$

**QUESTION 27**

Le tournoi est fini, vous rentrez chez vous avec le sentiment du devoir accompli ou presque.

Quelle information est incorrecte ?

- a) J'ai 7 jours pour envoyer mon rapport technique.
- b) Le club organisateur a 7 jours pour prendre les licences des joueurs inscrits sur place.
- c) Le club organisateur a 7 jours pour payer les droits d'homologation.
- d) Le club organisateur a 7 jours pour payer l'arbitre.

**LA – 1.1 Les missions de l'arbitre B.1.2 Défraiement de l'arbitre**

L'arbitre doit normalement être payé avant la dernière ronde du tournoi.

**FIN DU SUJET : Il est demandé de rendre votre questionnaire ainsi que votre fichier PAPI au surveillant de l'examen.**

Ci-dessous les appariements que les candidats devaient obtenir. L'un des items évalués était le fait de ne pas oublier de mettre la table fixe qui avait été demandée dans l'énoncé de la 1<sup>re</sup> partie.

**Résultats de la ronde 1**

Ech.	Pts	Blancs	Res.	Noirs	Pts
100	0	MALVOYANT Herbert	1438 F	0 - 1 JULIEN Louise	2431 F 0
2	0	LEWIS John	2130 N	0 - 1 FINAS Francois	1418 F 0
3	0	PALAO Serge	1378 F	X - X HEDDACHE Rachid	1850 N 0
4	0	APPALI Paul	1731 F	0 - 1 TRANNOY Albert	1345 F 0
5	0	ROBERT Estelle	1327 F	0 - 1 RAMOS Doris	1731 F 0
6	0	DURAND Bernard	1630 F	0 - 1 SIGNOL Tristan	1313 F 0
7	0	CORDIER Nicolas	1222 F	1 - 0 DERNIERE Eloise	1624 F 0
8	0	VALENTIN Carlos	1600 N	1 - 0 DISTRAIT Paul	1199 E 0
9	0	TRACHTEMBERG Ulysse	1199 E	0 - 1 PIC Gaelle	1563 F 0
10	0	MALAIS Victoire	1548 F	X - X SUMMER Willy	1121 F 0
11	0	TARDIF Arthur	1027 F	0 - 1 DAUDET Richard	1542 F 0

### Résultats de la ronde 2

Ech.	Pts	Blancs	Res.	Noirs	Pts
1	1	DAUDET Richard	1542 F	0 - 1 JULIEN Louise	2431 F 1
2	1	RAMOS Doris	1731 F	X - X FINAS Francois	1418 F 1
3	1	TRANNOY Albert	1345 F	0 - 1 VALENTIN Carlos	1600 N 1
4	1	PIC Gaelle	1563 F	0 - 1 CORDIER Nicolas	1222 F 1
5	1	SIGNOL Tristan	1313 F	1 - 0 MALAIS Victoire	1548 F ½
6	½	SUMMER Willy	1121 F	0 - 1 PALAO Serge	1378 F ½
7	½	HEDDACHE Rachid	1850 N	0 - 1 LEWIS John	2130 N 0
8	0	ROBERT Estelle	1327 F	1 - 0 APPALI Paul	1731 F 0
9	0	DISTRAIT Paul	1199 E	0 - 1 DURAND Bernard	1630 F 0
10	0	DERNIERE Eloise	1624 F	0 - 1 TRACHTEMBERG Ulysse	1199 E 0
100	0	TARDIF Arthur	1027 F	1 - 0 MALVOYANT Herbert	1438 F 0

### Résultats de la ronde 3

Ech.	Pts	Blancs	Res.	Noirs	Pts
1	2	JULIEN Louise	2431 F	1 - 0 SIGNOL Tristan	1313 F 2
2	2	VALENTIN Carlos	1600 N	0 - 1 CORDIER Nicolas	1222 F 2
3	1½	PALAO Serge	1378 F	X - X RAMOS Doris	1731 F 1½
4	1½	FINAS Francois	1418 F	X - X PIC Gaelle	1563 F 1
5	1	LEWIS John	2130 N	F - F TRANNOY Albert	1345 F 1
6	1	DURAND Bernard	1630 F	0 - 1 ROBERT Estelle	1327 F 1
7	1	TRACHTEMBERG Ulysse	1199 E	1 - 0 DAUDET Richard	1542 F 1
8	½	SUMMER Willy	1121 F	0 - 1 TARDIF Arthur	1027 F 1
9	½	MALAIS Victoire	1548 F	X - X HEDDACHE Rachid	1850 N ½
10	0	APPALI Paul	1731 F	0 - 1 DISTRAIT Paul	1199 E 0
100	0	MALVOYANT Herbert	1438 F	X - X DERNIERE Eloise	1624 F 0

### Résultats de la ronde 4

Ech.	Pts	Blancs	Res.	Noirs	Pts
1	3	CORDIER Nicolas	1222 F	1 - 0 JULIEN Louise	2431 F 3
2	2	RAMOS Doris	1731 F	0 - 1 TRACHTEMBERG Ulysse	1199 E 2
3	2	ROBERT Estelle	1327 F	0 - 1 VALENTIN Carlos	1600 N 2
4	2	FINAS Francois	1418 F	0 - 1 TARDIF Arthur	1027 F 2
5	2	SIGNOL Tristan	1313 F	1 - 0 PALAO Serge	1378 F 2
6	1½	PIC Gaelle	1563 F	1 - 0 DURAND Bernard	1630 F 1
7	1	LEWIS John	2130 N	0 - 1 MALAIS Victoire	1548 F 1
8	1	HEDDACHE Rachid	1850 N	0 - 1 TRANNOY Albert	1345 F 1
100	1	DISTRAIT Paul	1199 E	1 - 0 MALVOYANT Herbert	1438 F ½
10	½	DERNIERE Eloise	1624 F	X - X SUMMER Willy	1121 F ½
11	0	APPALI Paul	1731 F	1 - F EXEMPT	

### Résultats de la ronde 5

Ech.	Pts	Blancs	Res.	Noirs	Pts
1	3	TRACHTEMBERG Ulysse	1199 E	1 - 0 CORDIER Nicolas	1222 F 4
2	3	JULIEN Louise	2431 F	0 - 1 VALENTIN Carlos	1600 N 3
3	3	TARDIF Arthur	1027 F	0 - 1 SIGNOL Tristan	1313 F 3
4	2	RAMOS Doris	1731 F	0 - 1 PIC Gaelle	1563 F 2½
5	2	MALAIS Victoire	1548 F	0 - 1 ROBERT Estelle	1327 F 2
6	2	TRANNOY Albert	1345 F	1 - 0 FINAS Francois	1418 F 2
7	2	PALAO Serge	1378 F	X - X DISTRAIT Paul	1199 E 2
8	1	DAUDET Richard	1542 F	0 - 1 LEWIS John	2130 N 1
9	1	SUMMER Willy	1121 F	1 - 0 APPALI Paul	1731 F 1
10	1	DURAND Bernard	1630 F	0 - 1 DERNIERE Eloise	1624 F 1
100	½	MALVOYANT Herbert	1438 F	1 - 0 HEDDACHE Rachid	1850 N 1

### Résultats de la ronde 6

Ech.	Pts	Blancs	Res.	Noirs	Pts
1	4	VALENTIN Carlos	1600 N	X - X TRACHTEMBERG Ulysse	1199 E 4
2	4	CORDIER Nicolas	1222 F	X - X SIGNOL Tristan	1313 F 4
3	3½	PIC Gaelle	1563 F	0 - 1 TRANNOY Albert	1345 F 3
4	3	JULIEN Louise	2431 F	0 - 1 ROBERT Estelle	1327 F 3
5	2½	DISTRAIT Paul	1199 E	1 - 0 TARDIF Arthur	1027 F 3
6	2	LEWIS John	2130 N	0 - 1 PALAO Serge	1378 F 2½
7	2	DERNIERE Eloise	1624 F	0 - 1 RAMOS Doris	1731 F 2
8	2	FINAS Francois	1418 F	1 - 0 MALAIS Victoire	1548 F 2
100	1½	MALVOYANT Herbert	1438 F	0 - 1 SUMMER Willy	1121 F 2
10	1	HEDDACHE Rachid	1850 N	X - X DURAND Bernard	1630 F 1
11	1	APPALI Paul	1731 F	0 - 1 DAUDET Richard	1542 F 1

### Résultats de la ronde 7

Ech.	Pts	Blancs	Res.	Noirs	Pts
1	4½	SIGNOL Tristan	1313 F	X - X VALENTIN Carlos	1600 N 4½
2	4	ROBERT Estelle	1327 F	X - X CORDIER Nicolas	1222 F 4½
3	4	TRANNOY Albert	1345 F	X - X TRACHTEMBERG Ulysse	1199 E 4½
4	3½	PALAO Serge	1378 F	0 - 1 PIC Gaelle	1563 F 3½
5	3	RAMOS Doris	1731 F	1 - 0 DISTRAIT Paul	1199 E 3½
6	3	TARDIF Arthur	1027 F	0 - 1 JULIEN Louise	2431 F 3
7	3	SUMMER Willy	1121 F	1 - 0 FINAS Francois	1418 F 3
8	2	DERNIERE Eloise	1624 F	0 - 1 LEWIS John	2130 N 2
9	2	DAUDET Richard	1542 F	1 - 0 MALAIS Victoire	1548 F 2
100	1½	DURAND Bernard	1630 F	0 - 1 MALVOYANT Herbert	1438 F 1½
11	1½	HEDDACHE Rachid	1850 N	0 - 1 APPALI Paul	1731 F 1

## Commentaire du correcteur afin d'analyser les erreurs les plus courantes des candidats :

### Analyse des fichiers PAPI

Les personnes ayant eu les notes les plus faibles ont souvent entré des classements ELO erronés, cette partie était à faire avant l'examen et un effort de vérification était nécessaire.

Dans les erreurs les plus graves, plusieurs fichiers présentaient des erreurs sur le type de Elo utilisé pour le tournoi (lent au lieu du rapide) et les systèmes départages paramétrés n'étaient pas ceux qui étaient demandés dans l'énoncé.

Plusieurs personnes ont oublié de préparer une table fixe pour le joueur en situation de handicap et le titre entré pour Louis JULIEN n'était pas correct.

Quelques personnes ont réussi à se tromper lors de la saisie des résultats.

Quelques rares personnes ont oublié d'enlever Igor PARTAC et ne se sont pas rendu compte que le nombre d'échiquiers par ronde était incohérent.

Un candidat a choisi étrangement de donner un bye à un joueur choisi sans aucune raison apparente pour éviter un exempt.

Un candidat ayant composé en ligne n'a malheureusement pas compris la consigne d'envoi pour son fichier PAPI et ce fichier n'a pas pu être récupéré.

### Analyse des questions

**Q1** : La majorité de réponses B laisse supposer que les candidats ont mal lu la question ou alors qu'ils ont des remords à refuser un participant à un tournoi. L'arbitre n'a toutefois pas le droit de se soustraire à la règle, un joueur ou une joueuse sans référence FIDE ne peut pas jouer.

**Q2** : Beaucoup de candidats ont répondu C, ils ont voulu appliquer la règle des tournois en cadence longue. Ici **c'est un tournoi en cadence rapide** où aucune obligation de gratuité n'est imposée à l'organisateur.

**Q4** : Les seuls candidats s'étant trompé ont répondu « 10 jours », c'est le délai pour un tournoi rapide « non FIDE ».

**Q5** : Enormément de candidats ont oublié qu'il fallait retirer les titrés dans les droits d'homologation. Cette erreur peut se comprendre car dans un tournoi rapide les titrés devrait payer leur inscription mais sont quand même décomptés des droits d'homologation.

**Q6** : Beaucoup de candidats ont répondu la réponse C et n'ont donc calculé leurs frais de déplacement que dans un sens. Ils oublient qu'ils doivent faire un aller-retour.

Quelques candidats ont répondu B en supposant que le plafond de 85 € s'appliquait pour le total alors qu'il s'applique uniquement pour la partie « indemnités d'arbitrage »

**Q7** : Les candidats s'étant trompés ont choisi les réponses A ou C.

La réponse A pourrait paraître logique, celui qui gagne par forfait est « favorisé » et doit donc être considéré comme « descendant ». Celui qui perd par forfait pourrait être considéré comme « défavorisé » mais le déclarer « flotteur montant. » serait lui donner un avantage qu'il ne mérite pas.

Ceux ayant répondu la réponse C ont sûrement fait la même erreur mais ont en plus inversé les définitions.

**Q8** : Dans la grande majorité des cas les joueurs ont des historiques de couleurs identiques d'où l'idée reçue qu'on donne la priorité au joueur au plus fort Elo. Les arbitres doivent savoir que ce n'est pas toujours le cas pour l'expliquer aux joueurs qui ne comprennent pas toujours la couleur attribuée.

**Q11** : Une question normalement de maîtrise des échanges, il est rappelé que même si vous avez un logiciel pour appairer à votre place, il est de votre devoir de comprendre le fonctionnement général des appariements.

**Q13** : Les candidats s'étant trompés ont obligé le joueur à déplacer la tour. L'esprit de la règle est qu'il a touché la tour avec l'intention évidente de faire un coup de Roi (le roque) vu qu'il a déplacé son roi avant. On estime donc qu'il n'a jamais exprimé l'intention de faire un coup de tour.

**Q14** : Très peu d'erreur sur cette question, il est toutefois regrettable que plusieurs candidats ont oublié de faire la modification sur leur fichier PAPI

**Q15** : Il faut bien comprendre qu'ici les deux joueurs ont tenté de faire une nulle arrangée qu'aucun arbitre ne peut cautionner.

**Q16** : Un pat constaté par l'arbitre met immédiatement fin à la partie.

Cette situation est un peu perturbante car quand un joueur pense à tort qu'il est mat, la règle est de considérer qu'il a abandonné. Les candidats s'étant trompé ont sûrement voulu appliquer ce principe mais dans le cas du pat la règle est très claire.

**Q17** : Il est rassurant de voir que les candidats s'étant trompé savent qu'il faut parler d'un blocage « flotteur » ou « couleur ». Il est rappelé que le logiciel PAPI permet de voir ce qui a bloqué dans une tentative d'appariements (fonction « explication des appariements »)

**Q19** : Beaucoup de candidats ont changé le résultat après la ronde 7. C'est une erreur car ils cautionnent le fait que pendant 5 rondes ce joueur a été apparié en dessous de ce qu'il devait être ce qui lui a permis d'obtenir de bien meilleurs résultats que s'il l'avait signalé dès le départ.

**Q20** : Le taux de réussite cette question est inquiétant car tout est écrit dans l'annexe D des règles du jeu.

La seule chose à interdire de manière évidente est de déranger son adversaire.

**Q21** : Il est clair que les candidats n'ont pas révisé la notion de score ajusté. Trop d'arbitres ne maîtrisent pas cette notion et pourtant il y a risque de conflit sur le classement général si l'arbitre ne sait pas l'expliquer en cas de question de joueurs. Beaucoup trop de candidats ont accordé 0 pt alors qu'une simple vérification avec le logiciel PAPI permettait de voir que ce n'était pas le cas.

**Q23** : La question aurait pu être éliminatoire. Se tromper sur un calcul de prix à attribuer est une erreur des plus graves.

**Q24** : Le faible taux de réussite de cette question peut s'expliquer par des mauvais choix antérieurs qui ont modifié le classement final du tournoi. La difficulté de cette question était de voir que le prix par âge était prioritaire sur le prix par Elo et que malgré qu'Estelle ROBERT soit la 3<sup>ème</sup> jeune, les deux autres ont déjà eu droit à un prix plus important.

Un candidat a réussi à proposer un prix féminin qui n'était pas annoncé par l'organisateur...on supposera une réponse cochée au hasard.

**Q25** et **Q26** : Il est probable que des candidats aient répondu au hasard sur cette question.

L'une des choses à ne pas oublier était qu'il ne fallait faire le calcul que sur les parties jouées contre des adversaires classés FIDE.

-----  
**Fin du corrigé de l'UVT**

## Informations de contact



Direction Nationale  
de l'Arbitrage

Directeur de l'Education des arbitres : Rachid Heddache

[direc.educ.dna@gmail.com](mailto:direc.educ.dna@gmail.com)

## Direction Nationale de l'Arbitrage

Fédération Française des Echecs

6 rue de l'Eglise 92600 ASNIERES SUR SEINE

Tél : 01 39 44 65 80

Contact : [contact@ffeéchecs.fr](mailto:contact@ffeéchecs.fr)



*N'hésitez pas à contacter la DNA en cas de question ou de remarque sur l'édition de ces annales.*